



INVENTAIRE PATRIMONIAL DE LA MRC DE DRUMMOND

RAPPORT ET ANALYSE

par Jocelyn Proulx,
agent de développement culturel

Septembre 2011



**INVENTAIRE PATRIMONIAL
DE LA MRC DE DRUMMOND**
RAPPORT ET ANALYSE

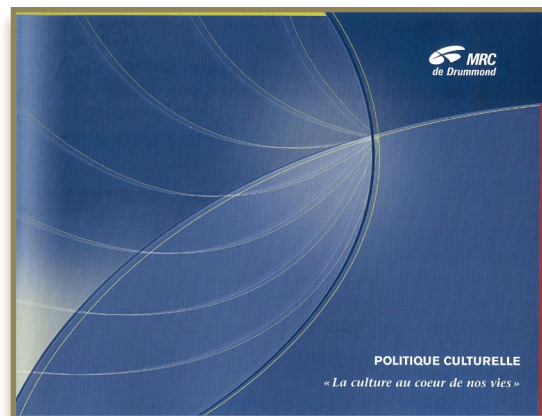
TABLE DES MATIÈRES

1 - Introduction	1
1.1 - Contexte favorable pour la réalisation d'un inventaire patrimonial	1
1.2 - Étapes de réalisation de l'inventaire patrimonial	1
2 - Le territoire	3
2.1 - Topographie.....	3
2.2 - Nature des sols.....	3
2.3 - Hydrographie.....	4
2.4 - Climat	4
2.5 - Réseau routier	5
2.6 - Économie.....	5
2.7 - Colonisation et peuplement	6
2.8 - Archéologie.....	6
2.9 - Histoire	6
3 - L'inventaire patrimonial de la MRC	7
3.1 - Les différents types de bien patrimonial répertoriés.....	7
3.2 - Disposition des informations sur la fiche électronique et sur la fiche d'inventaire imprimée	8
3.3 - Les bâtiments principaux et secondaires	11
3.3.1 - <i>Le bâtiment principal</i>	11
3.3.1.1 - Section « identification du bien ».....	11
3.3.1.2 - Section « revêtement actuel »	14
3.3.1.3 - Section « ouvertures »	16
3.3.1.4 - Section « toit »	17
3.3.1.5 - Sections « détails architecturaux »	19
3.3.1.6 - Section « éléments patrimoniaux et photo ancienne ».....	21
3.3.1.7 - Section « protection et distinction ».....	23
3.3.2 - <i>Le bâtiment secondaire</i>	24
3.4 - Les cimetières	27
3.4.1 - Section « identification du bien ».....	27
3.4.2 - Section « description »	29
3.4.3 - Section « protection et distinction »	30
3.5 - Les croix de chemin et calvaires	30
3.5.1 - Section « identification ».....	31
3.5.2 - Section « description »	31
3.5.3 - Section « protection et distinction »	35
3.6 - Les paysages et points de vue	36
3.6.1 - Section « identification ».....	37
3.6.2 - Section « description »	37
3.6.3 - Section « évolution du paysage »	40
3.6.4 - Section « protection et distinction »	40

3.7 - Les ponts	41
3.7.1 - Section « <i>identification</i> ».....	41
3.7.2 - Section « <i>description</i> »	42
3.7.3 - Section « <i>protection et distinction</i> »	44
4 - Cartographie, géoréférencement et gestion des données	45
5 - Réglementation et protection	46
5.1 - Outils de réglementation et de protection	46
5.2 - Biens patrimoniaux reconnus et protégés	47
5.3 - Utilisation des données de l'inventaire	48
6 - Actions et stratégies en matière de patrimoine.....	49
6.1 - Sensibilisation	49
6.2 - Expertise et ressources	49
6.3 - Aide financière.....	50
6.4 - Mise en valeur	51
7 - Conclusion et remerciements	51
8 - Bibliographie	52
9 - Annexes	53
9.1 - Carte de la MRC de Drummond	53
9.2 - Données relatives aux territoires pour chaque municipalité de la MRC de Drummond	53

1 - Introduction

En 2004, la MRC de Drummond adoptait sa première politique culturelle à la suite de la réalisation d'un portrait des différents secteurs d'activités culturelles du territoire. Parmi les orientations du secteur du patrimoine, la Politique culturelle mentionne l'importance d'assurer la connaissance des richesses patrimoniales de la MRC et, parmi les objectifs poursuivis, on souhaite réaliser un inventaire exhaustif de ces différents biens. En assurant une connaissance adéquate des richesses patrimoniales, les municipalités et la MRC seront en mesure de mieux intervenir dans ce domaine. Le présent document se veut d'ailleurs un outil d'analyse qui permettra d'orienter plusieurs actions futures touchant au patrimoine.



1.1 - Contexte favorable pour la réalisation d'un inventaire patrimonial

La Ville de Drummondville possédait déjà un inventaire architectural de près de 850 fiches. Elle a développé une solide expertise en la matière grâce au travail de la Corporation Rues principales Drummondville. À la suite de la fusion des municipalités de Saint-Charles-de-Drummond, Saint-Nicéphore et Saint-Joachim-de-Courval avec Drummondville en 2004, cette dernière se retrouvait avec des secteurs où il n'y avait pas eu d'inventaire architectural. Il en était de même pour les municipalités rurales de la MRC de Drummond.

Au même moment, la MRC adoptait un plan d'action triennal en culture découlant de la Politique culturelle. Ce plan prévoyait une série d'actions visant à connaître et à mettre en valeur le patrimoine.

À partir de janvier 2006, la MRC de Drummond, en collaboration avec François Varin, directeur de la Fondation Rues principales à Québec, a entrepris des rencontres avec, dans un premier temps, les élus et les membres de comités consultatifs d'urbanisme (janvier 2006) et, ensuite, avec les citoyens (mars 2006), afin de les sensibiliser à développer de bonnes approches en matière de protection et de mise en valeur du patrimoine. Ces rencontres, qui s'adressaient uniquement au milieu rural, ont permis également de présenter les actions prévues par la MRC dans ce domaine, dont le projet d'inventaire.

Un inventaire sommaire visant à repérer des biens patrimoniaux d'intérêt a été réalisé en 2005 et au début de 2006. Plus de 600 éléments ont alors été répertoriés. Ces deux exercices ont confirmé le potentiel d'un inventaire patrimonial de même que l'intérêt des municipalités et des citoyens à aller de l'avant avec un tel projet. Pour réaliser celui-ci, évalué à 75 000 \$, la MRC de Drummond a pu bénéficier d'une aide financière du Fonds de la ruralité de la MRC de Drummond ainsi que du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, dans le cadre d'une entente de développement culturel.

1.2 - Étapes de réalisation de l'inventaire patrimonial

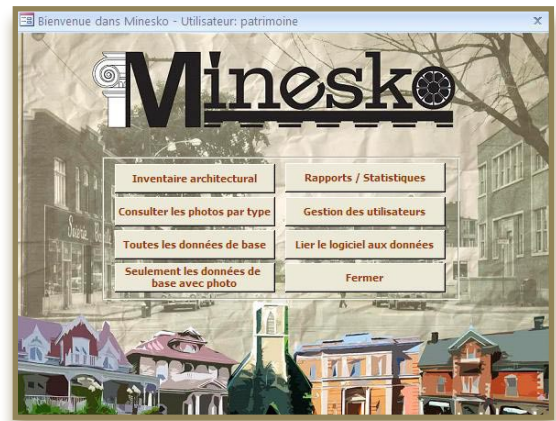
L'inventaire a débuté en 2008 par des rencontres avec les élus municipaux et les propriétaires de bâtiments anciens. Cette étape importante visait à informer la population du projet et à susciter sa participation active, qu'il s'agisse de fournir des informations historiques et des photos anciennes sur un bien patrimonial ou d'être des personnes-ressources dans le cadre de nos différents travaux de recherche. C'est à la Société d'histoire de Drummond qu'a été confié le volet important de la recherche historique.

Une autre étape a aussi été franchie, soit celle de créer un logiciel d'inventaire qui serait à la fine pointe de la technologie et qui permettrait d'intégrer les nouveaux développements dans le secteur du patrimoine, notamment en ce qui a trait aux types de patrimoine qui pourraient être ajoutés dans la Loi sur les biens culturels. Celle-ci fait présentement l'objet d'une révision.

La MRC s'est donc associée à la Corporation Rues principales de Drummondville afin de développer un outil d'inventaire souple et efficace appelé Minesko. Rappelons que la Corporation avait réalisé, au début des années 1990,

des fiches d'inventaire et un logiciel afin d'y compiler les données. Compte tenu de l'évolution technologique, ces ressources s'avéraient toutefois de moins en moins pratiques.

Parmi les caractéristiques du nouveau logiciel appelé Minesko, on retrouve d'abord une plateforme multifiche permettant de répertorier différents types de patrimoine, soit des bâtiments principaux et secondaires, des croix de chemin et calvaires, des cimetières, des paysages et points de vue ainsi que des ponts. Minesko offre également la possibilité d'intégrer éventuellement d'autres types de patrimoine tel le patrimoine vivant. Une autre caractéristique consiste à pouvoir faire le travail « terrain » directement sur un ordinateur portable plutôt que sur des fiches papier que l'on transfère ensuite. Le logiciel a aussi été conçu avec un lexique imagé, évitant tout recours au papier dans le cadre du travail de prise d'inventaire sur le terrain. Enfin, puisqu'il s'agit d'un logiciel conçu avec Access de Windows, il permet de faire de nombreuses requêtes et analyses statistiques comme on le verra plus loin dans ce document.



À l'aide de Minesko, l'inventaire patrimonial s'est poursuivi à l'été 2009 par la prise de la majorité des photos et par la collecte des renseignements sur les biens patrimoniaux. Pour ce faire, la MRC a embauché deux étudiants qui ont sillonné les 17 villages de la MRC et les trois secteurs fusionnés à Drummondville. Des informations historiques provenant de la Société d'histoire de Drummond, des propriétaires des biens concernés et d'autres personnes ont ensuite été colligées afin d'être intégrées dans l'inventaire au début de l'année 2010.

Une autre étape importante a été d'évaluer l'état et l'intérêt patrimonial de chacun des bâtiments répertoriés. Le mandat a été réalisé par les architectes Robert Pelletier et Caroline Boies, de la firme Demers-Pelletier Architectes de Drummondville. Ces derniers ont ainsi déterminé le style de chaque bâtiment et son intérêt patrimonial. Ils ont émis quelques recommandations quant aux interventions à faire et ont déterminé la valeur patrimoniale grâce à une cote attribuée à chaque bâtiment.

Des cartes géoréférencées ont aussi été développées par l'Agence de géomatique du Centre-du-Québec à la fin de l'année 2010. Chaque bien patrimonial, que ce soit un bâtiment, un cimetière, une croix de chemin, un paysage ou un pont, est positionné sur une carte présentant le territoire de la municipalité. Les cartes sont intégrées aux outils de géomatique municipaux et pourront être consultées par chaque municipalité.

L'intégration des données dans les outils de gestion du territoire de la MRC, comme le rôle foncier et la matrice graphique, permet, par exemple, de faire apparaître une infobulle dès que le curseur de la souris passe au-dessus d'un lot contenant un bien patrimonial répertorié.

Enfin, la dernière étape de l'inventaire a consisté à envoyer la fiche d'inventaire à chaque propriétaire par la poste à l'automne 2010 et en janvier 2011. L'envoi des fiches visait deux buts précis. Comme le risque d'erreur dans un exercice semblable est élevé, nous avons d'abord sollicité l'aide des propriétaires pour nous assurer que les données se retrouvant sur les fiches étaient conformes et à jour. Nous leur demandions de vérifier tous les renseignements y apparaissant et de nous signaler les inexactitudes. Nous les invitons également à nous fournir des informations historiques et des photos anciennes afin de bonifier le contenu des fiches. Cette étape avait comme autre but de sensibiliser les propriétaires de biens patrimoniaux. La réponse a été très positive et de nouvelles données et photos ont pu ainsi être intégrées à l'inventaire.

2 - Le territoire

Créée le 2 novembre 1981, la MRC de Drummond couvre une superficie d'environ 1600 km². Elle regroupe 18 municipalités pour une population totale de 98 041 personnes en 2011. Elle fait partie de la région du Centre-du-Québec (région administrative numéro 17) et elle est située pratiquement à mi-chemin entre Montréal et Québec et entre Sherbrooke et Trois-Rivières. La MRC occupe la partie sud-ouest de la région et elle est contiguë aux MRC de Nicolet-Yamaska et d'Arthabaska. Cinq autres MRC la ceinturent, soit Pierre-de-Saurel, des Maskoutains, d'Acton, du Val-Saint-François et des Sources. Drummondville, la ville-centre, compte 73 % de sa population totale avec ses 71 117 citoyens. L'annexe 1 présente les municipalités et leur localisation dans la MRC, tandis que l'annexe 2 fournit des informations pour chacune des municipalités.

2.1 - Topographie

La MRC de Drummond se situe au contact de la plate-forme des basses terres du Saint-Laurent et de la province géologique des Appalaches. Ce point de contact est formé par la faille Logan, une ligne de fracture terrestre qui suit approximativement le tracé de l'autoroute 20. La présence de ces deux provinces géologiques a eu une influence sur le relief de la MRC qui est variable. On peut d'ailleurs diviser le territoire selon trois ensembles topographiques qui sont :

- Les *basses terres du Saint-Laurent* qui s'étendent approximativement de la limite nord-ouest de la MRC jusqu'à la limite sud de la ville de Drummondville. Cet ensemble se caractérise par un relief plat ou faiblement ondulé. L'altitude moyenne dans ce secteur est d'environ 46 mètres au dessus du niveau de la mer.
- Le *piedmont appalachien* qui est compris sur des parties des municipalités de Lefebvre, de l'Avenir et de Saint-Félix-de-Kingsey. La topographie à cet endroit du territoire est vallonnée. L'altitude varie entre 60 et 120 mètres au dessus du niveau de la mer.
- Le *bas plateau appalachien* qui s'étend jusqu'à la limite sud-ouest de la MRC. Il est compris dans les municipalités de Durham-Sud et de Saint-Félix-de-Kingsey. Ce dernier ensemble se caractérise par une topographie bosselée et des changements altitudinaux approximatifs de 120 à 180 mètres au dessus du niveau de la mer.

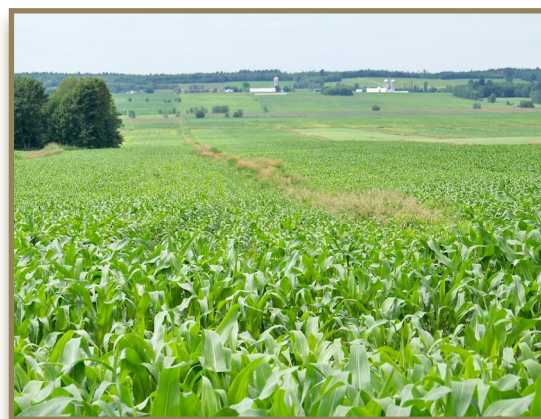


Cette variation entre étendues à relief plat au nord et progression vers des massifs montagneux au sud favorise une certaine diversité paysagère dans la MRC.

2.2 - Nature des sols

Les provinces géologiques présentées dans la section précédente ont évolué de façon différente. Leurs sols présentent les caractéristiques décrites ci-après.

Les basses terres du Saint-Laurent sont composées de roches sédimentaires (shales, dolomie, calcaire, grès). Elles sont recouvertes par des dépôts marins provenant du retrait de l'ancienne mer de Champlain. Ces dépôts, composés d'argile et de limon, sont riches en nutriments et ont rendu les sols fertiles à l'agriculture. D'ailleurs, les terres en question sont classées niveau 2 dans la *l'Inventaire des terres du Canada (ARDA)*. On les retrouve principalement dans les municipalités de Saint-Pie-de-Guire, Saint-Bonaventure et Saint-Guillaume.



Les sédiments fluviatiles en bordure de la rivière Saint-François possèdent également une bonne fertilité. Différentes terres composées de dépôts de tills que l'on retrouve sur une grande partie du territoire de la MRC offrent également un intéressant potentiel agricole. Celui-ci est cependant limité par la pierrosité des sols.

Ailleurs dans la MRC, dans les massifs appalachiens, l'assise est formée de roches sédimentaires et volcaniques. Elle est recouverte d'un till dont l'épaisseur est variable. Le potentiel agricole des terres dans le massif est de moyen à faible. Ces variations peuvent être causées, entre autres, par des excès d'humidité ou, au contraire, par une faible capacité de rétention d'eau, par des différences dans l'acidité des sols, par une faible fertilité, par une forte pierrosité, par un relief défavorable ou par la présence de roches consolidées trop près de la surface.

2.3 - Hydrographie



Trois bassins versants reçoivent les eaux de drainage des sols du territoire de la MRC de Drummond. Le principal bassin est celui de la rivière Saint-François. Celui-ci touche 10 municipalités et coupe le territoire de la MRC en deux parties pratiquement égales en superficie. Trois rivières ayant une certaine importance serpentent dans le bassin versant de la rivière Saint-François, soit la rivière Saint-Germain (Noire), la rivière aux Vaches et la rivière Ulverton.

Les autres bassins hydrographiques que l'on retrouve dans la MRC de Drummond sont ceux des rivières Nicolet et Yamaska. Celui de la rivière Nicolet est situé dans les parties nord, nord-est et sud, sud-est. Contrairement aux rivières Saint-François et Nicolet, la Yamaska ne sillonne pas le territoire de la MRC. Dans ces bassins versants, on retrouve de petites rivières, soit la rivière David qui

se jette dans la Yamaska ainsi que les rivières des Saults et du Nègre qui s'écoulent vers la Nicolet, dans son bras sud-ouest.

Le nombre important de rivières et de cours d'eau a amené la construction de plusieurs moulins utilisant cette énergie naturelle et gratuite. On constatera d'ailleurs la présence de petits hameaux dans plusieurs municipalités qui se sont développés autour de ce type d'infrastructure. Pour le comté de Drummond, on comptait 23 moulins à farine et 47 moulins à scie en 1851-52¹. Cela explique souvent la concentration de résidences en dehors du cœur d'un village, bien que, la plupart du temps, aucune trace physique du moulin ne subsiste aujourd'hui.

2.4 - Climat

L'influence du climat sur l'aménagement du territoire doit être considérée. Des zones de crues et d'embâcles peuvent se former sporadiquement, dans des secteurs bien précis, en période de dégel ou de fortes pluies. Ces phénomènes peuvent parfois entraîner l'érosion des sols ainsi que des glissements de terrain.

La MRC de Drummond bénéficie d'un climat continental caractérisé par des étés chauds et des hivers modérément froids. Les données météorologiques suivantes, basées sur des moyennes, ont été observées entre 1960 et 2003 :

- la température varie de -10,7 °C en janvier à 20,8 °C en juillet;
- la température moyenne annuelle se situe à 5,9 °C;
- il tombe en moyenne 1125 millimètres d'eau, dont 249,3 centimètres en neige et 875,7 millimètres en pluie.



¹ Macro-inventaire des biens culturels du Québec. Comté de Drummond. « Histoire et archéologie » Ministère des Affaires culturelles, Direction générale du patrimoine, 1982, p. 71

Ces moyennes évolueront dans les prochaines années en raison des changements climatiques. D'ailleurs, le territoire sud du Québec, dans lequel se trouve la MRC de Drummond, est déjà touché par cette réalité. Les températures sont déjà plus clémentes en hiver et plus chaudes en été. Entre 1960 et 2003, la température moyenne annuelle a connu une hausse approximative de 1 °C dans la MRC.

Cette réalité a entraîné une diminution du nombre de degrés-jours de chauffage et une augmentation de la fréquence des épisodes de gel-dégel ou de redoux. Ceux-ci entraîneront inévitablement une augmentation des épisodes de crues et de fortes pluies.

De plus, selon Ressources naturelles Canada, « un accroissement de la fréquence, de l'intensité ou de la durée des phénomènes météorologiques extrêmes augmenterait les risques menaçant l'environnement bâti vieillissant, les populations vulnérables et les collectivités vivant dans des zones exposées aux aléas naturels ».

2.5 - Réseau routier

Le premier réseau de transport a été la rivière Saint-François. Les Abénakis et les premiers colons l'ont utilisé pour leur déplacement ou pour celui de leur marchandise. Une carte² produite par Yolande Allard et la Société d'histoire nous indique les différents sites fréquentés et leurs noms en abénakis tout le long de ce premier axe de transport entre Richmond et Pierreville.

Le réseau routier supérieur est formé par l'autoroute 20 qui traverse la MRC dans l'axe est-ouest. Celle-ci est reliée à l'autoroute 55 qui traverse une partie de la MRC sur le territoire de Drummondville et de L'Avenir dans l'axe nord-sud. Le point de jonction de ces deux autoroutes est situé aux abords du parc industriel de Drummondville. Le réseau routier supérieur est complété par la présence des routes provinciales 122, 139, 143, 224, 239 et 255 qui relient les 18 municipalités locales entre elles. Nous retrouvons d'ailleurs plusieurs cœurs de village le long de ces axes et donc une bonne quantité de biens patrimoniaux répertoriés.



Photo : Jacques Münger

2.6 - Économie

Le développement économique de la région est d'abord passé par la construction de routes et de chemins de fer, liens entre les grandes agglomérations de la région. La production artisanale a dominé la région pendant le 19^e siècle et au début du 20^e siècle. Avec l'électrification au début du 20^e siècle, la production industrielle a pris le relais, notamment avec l'industrie du textile qui a dominé pendant plus de 50 ans.

La position géographique avantageuse de la MRC, à mi-chemin entre Montréal et Québec et entre Sherbrooke et Trois-Rivières, ainsi que la construction de deux autoroutes ont été profitables pour l'économie régionale. Celle-ci a pu se développer et se diversifier. D'ailleurs, au cours des 15 dernières années, la MRC a généré 60 % des nouveaux emplois dans la région du Centre-du-Québec.

En 2006, il y a avait 42 790 emplois occupés dans la MRC. Ils représentaient 41,8 % de tous les emplois dans la région du Centre-du-Québec. De ce nombre, c'est le secteur tertiaire qui en procurait le plus dans la MRC, avec 26 320 emplois. Ce secteur est dominé par le commerce de détail et les services sociaux et de santé. Les secteurs touristique et culturel sont toutefois en pleine expansion.



Des travailleurs de Celanese en 1940 (Collection SHD)

² « La route des Abénakis via la rivière Saint-François » Société historique du Centre du Québec, 1982

Le secteur secondaire, quant à lui, procurait près de 16 500 emplois répartis dans 568 entreprises manufacturières. La MRC a longtemps été associée à l'industrie du textile. Par contre, depuis quelques décennies, l'industrie manufacturière s'est diversifiée. Cela s'est traduit par l'expansion de différents secteurs tels le papier et les produits finis, le bois, les meubles et articles d'aménagement, les aliments et boissons ainsi que les produits électriques et électroniques. C'est cependant le secteur de la machinerie, du métal et du transport qui offrait le plus d'emplois en 2006, suivi du secteur des aliments et boissons.

Le secteur primaire ne doit pas être négligé, en raison de l'importance de l'agriculture dont la pratique nécessite de grandes superficies. Au chapitre du travail, le secteur primaire compte pour environ 4,7 % des emplois de la MRC, en incluant Drummondville. On constate cependant une diminution du nombre d'emplois dans ce secteur depuis 2001.

2.7 - Colonisation et peuplement

Après la guerre de 1812-1815, un grand nombre de concessions ont été octroyées aux anciens combattants anglophones à même les nouveaux cantons. Plusieurs centres comme Drummondville, L'Avenir, Wickham, Saint-Guillaume se sont développés autour de l'industrie du bois et de la potasse³.

Vers 1850, l'industrie du bois a perdu un peu de terrain au profit notamment des forges, des fonderies, des tanneries et des briqueteries. Parmi les plus connues, on retrouvait la briqueterie Mitchell à Notre-Dame-du-Bon-Conseil et la forge McDougall à Saint-Pie-de-Guire.

2.8 - Archéologie

Les informations reçues du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine en mars 2011 nous indiquent qu'un seul site archéologique est connu; il s'agit du site de La Poudrière de Drummondville. Plusieurs ouvrages historiques et photos anciennes nous apprennent pourtant qu'il en existe plusieurs dans la MRC de Drummond, qu'on pense à la briqueterie Mitchell, aux forges McDougall, aux villages abénakis, aux cimetières familiaux ou encore aux vestiges de différents moulins en exploitation au 19^e siècle. Il est certain que de nombreux sites archéologiques restent à être documentés sur le territoire.

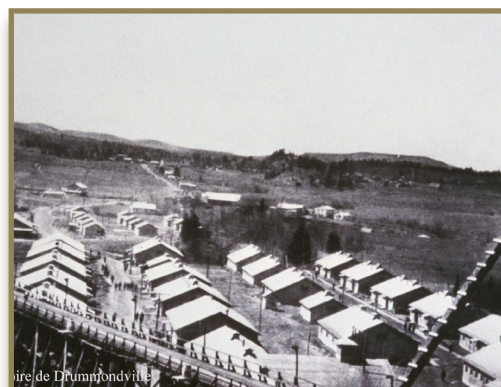
2.9 - Histoire

Dans le cadre du projet d'inventaire patrimonial, la MRC souhaitait mieux connaître le développement de chacune des municipalités du territoire d'un point de vue historique. L'angle choisi permet de comprendre davantage le lien entre le développement des villages et le type de bâtiments qu'on y a érigé et qu'on y retrouve encore aujourd'hui. Par exemple, la présence ancienne d'un chemin de fer ou d'un moulin à eau explique souvent pourquoi on retrouve tel type de bâtiments à un certain endroit ou encore pourquoi il y a une concentration de bâtiments autour d'un noyau en dehors du cœur du village actuel.

Dans un rapport d'inventaire détaillé à venir, on retrouvera un texte historique pour chacune des 17 municipalités rurales du territoire et pour les trois secteurs fusionnés avec la Ville de Drummondville. Pour chacune des municipalités, la partie historique contiendra des informations relatives aux thèmes suivants : érections canonique et civile, origine du nom, pionniers, vie religieuse, éducation, moyens de transport, économie, village et autres agglomérations, vie municipale et évolution démographique.



Photo ancienne du village de Saint-Cyrille
(Collection SHD)



Briqueterie à Notre-Dame-du-Bon-Conseil
(Collection SHD)

³ Macro-inventaire des biens culturels du Québec. Comté de Drummond. « Histoire et archéologie » Ministère des Affaires culturelles, Direction générale du patrimoine, 1982, p. 64

3 - L'inventaire patrimonial de la MRC

3.1 - Les différents types de bien patrimonial répertoriés

Dans le cadre de l'inventaire patrimonial de la MRC de Drummond, nous avons répertorié sur des fiches différentes cinq types de bien patrimonial. Cet élément a été considéré dès la création du logiciel Minesko puisque nous voulions un inventaire électronique de type multifiche afin d'y répertorier différents types de bien patrimonial selon un descriptif et une terminologie propres à chacun d'eux.

Dans l'inventaire, on retrouve tout d'abord des bâtiments principaux qui peuvent être associés à leurs bâtiments secondaires directement sur la même fiche. Les bâtiments principaux incluent les édifices religieux, agricoles, commerciaux, industriels, institutionnels, etc. Chaque fiche de bâtiment peut aussi contenir le descriptif et les photos de trois bâtiments secondaires associés. Le deuxième type de biens répertoriés est composé des cimetières, qu'ils soient institutionnels ou familiaux. Le troisième type est constitué des croix de chemin et calvaires. Nous avons voulu inventorier ces éléments liés à la culture québécoise, et plus particulièrement à la religion catholique, constatant leur disparition très rapide ainsi que l'intérêt de la population pour leur sauvegarde et leur mise en valeur. Nous avons également répertorié les paysages et points de vue intéressants de la MRC puisque, dans la refonte de la Loi sur les biens culturels, il est proposé d'en faire des biens patrimoniaux. Enfin, nous avons répertorié tous les ponts de fer de la MRC. Bien qu'aucun pont couvert ne soit présent sur le territoire, quelques ponts de fer subsistent toujours. Le ministère des Transports, qui nous a aidés à développer notre fiche pour les ponts, donne une valeur patrimoniale à certains ponts, que l'on appelle « l'indice patrimonial des structures » ou IPS.

Pour l'ensemble des 17 municipalités rurales et des trois secteurs fusionnés à Drummondville, l'inventaire décrit à ce jour 899 bâtiments, 29 cimetières, 50 croix de chemin et calvaires, 33 paysages et points de vue ainsi que cinq ponts, pour un total de 1016 biens patrimoniaux. Voici un tableau de la répartition des différents biens dans chacune des municipalités.

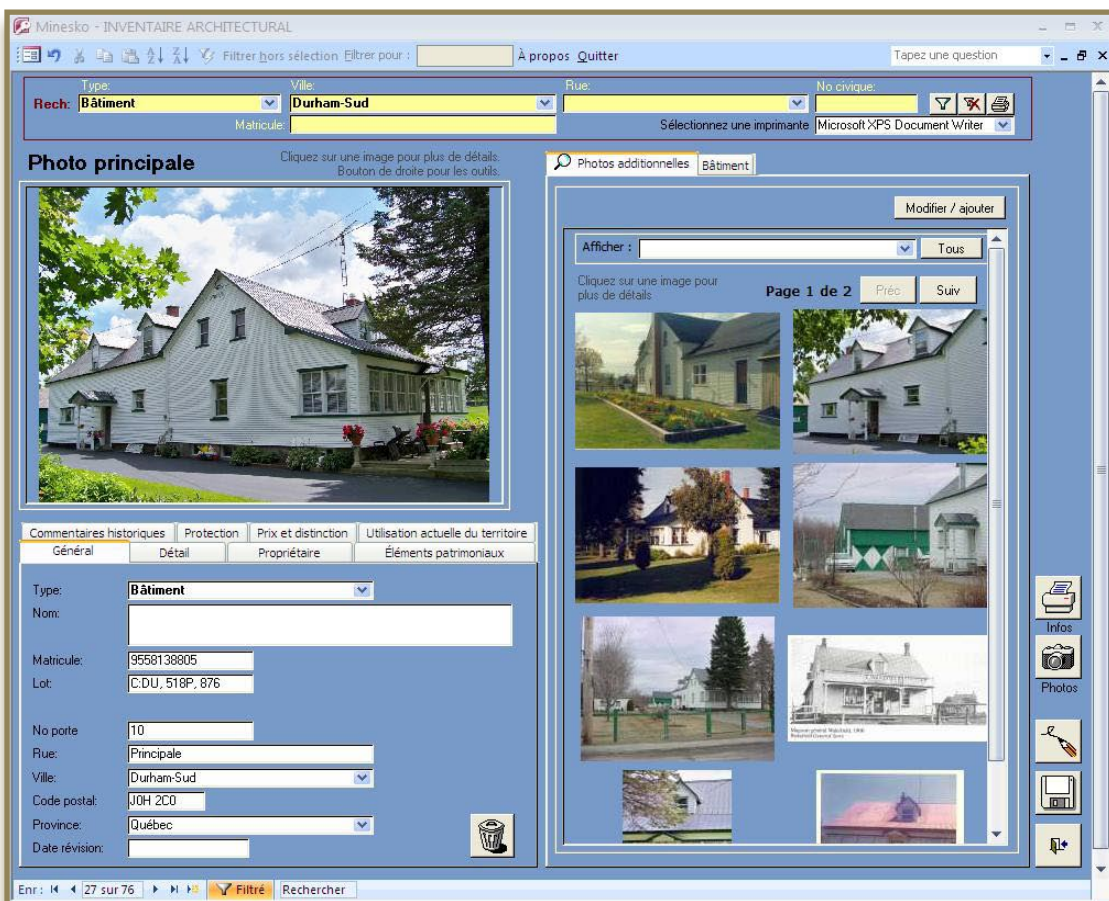
Répartition des biens culturels					
Municipalité	Bâtiments	Cimetières	Croix de chemin	Paysages et points de vue	Ponts
Durham-Sud	76	3	3	1	1
L'Avenir	76	4	8	9	0
Lefebvre	39	1	5	1	0
Notre-Dame-du-Bon-Conseil (Par.)	20	0	2	2	1
Notre-Dame-du-Bon-Conseil (Vil.)	15	1	0	0	0
Saint-Bonaventure	46	1	0	2	0
Saint-Cyrille-de-Wendover	74	1	3	0	0
Sainte-Brigitte-des-Saults	25	1	7	2	1
Saint-Edmond-de-Grantham	42	1	3	0	0
Saint-Eugène	53	1	1	0	0
Saint-Félix-de-Kingsey	66	5	1	9	0
Saint-Germain-de-Grantham	65	1	1	0	0
Saint-Guillaume	121	1	8	0	1
Saint-Lucien	28	2	2	3	1
Saint-Majorique-de-Grantham	13	1	1	1	0
Saint-Pie-de-Guire	30	1	0	0	0
Wickham	31	1	5	3	0
Drummondville – secteur Saint-Charles	30	0	0	0	0
Drummondville – secteur Saint-Joachim	27	1	0	0	0
Drummondville – secteur Saint-Nicéphore	22	2	0	0	0
Total	899	29	50	33	5

3.2 - Disposition des informations sur la fiche électronique et sur la fiche d'inventaire imprimée

Fiche électronique

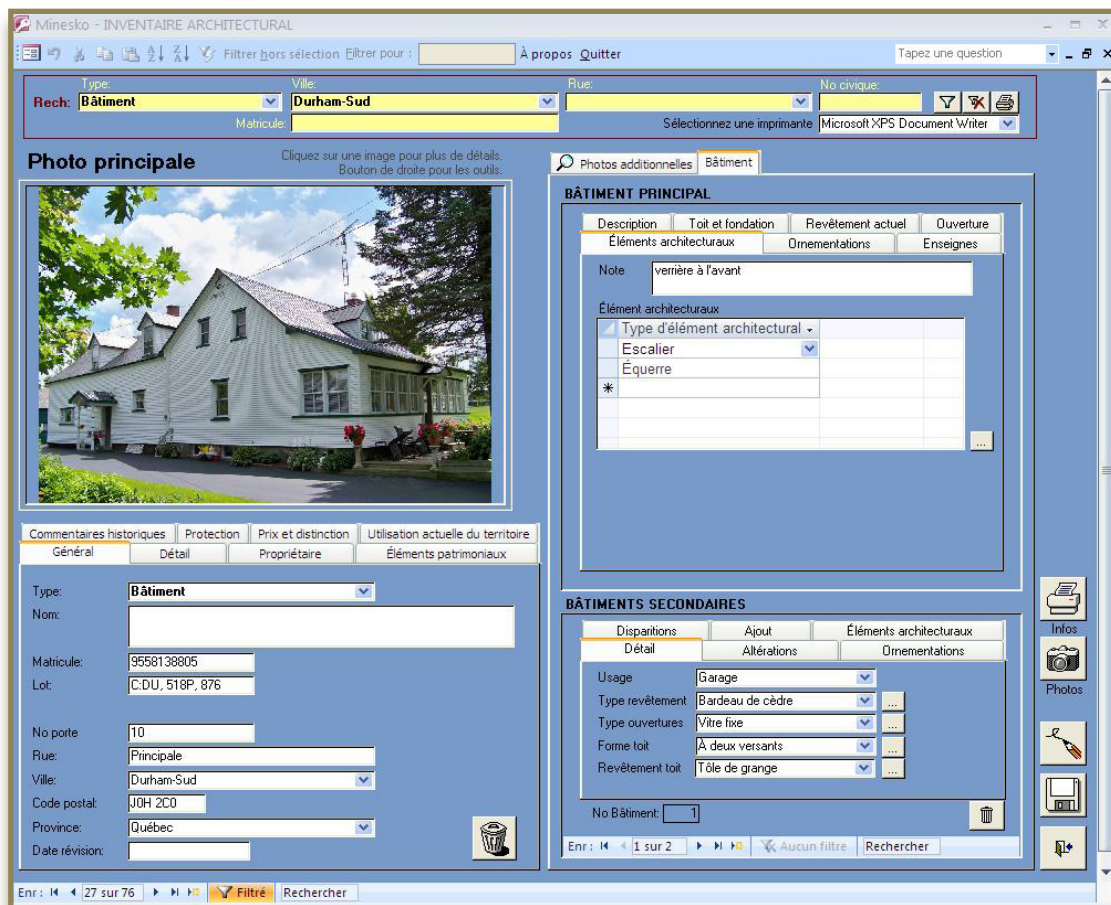
De façon générale, la fiche électronique est composée de trois fenêtres et d'une quatrième qui présente l'ensemble des photos associées au bien répertorié en remplaçant la section de droite (voir images ci-dessous). Parmi les types de photo, on retrouve des photos du bien prises sous différents angles, des photos en plan rapproché de certains détails, des photos anciennes, des documents légaux, des plans et cartes ainsi que toute image qu'on peut numériser en format JPG. À ce sujet, une application permet de réduire le poids des photos et ainsi d'alléger le poids total de l'inventaire. Plus de 6000 photos ont été intégrées jusqu'à présent.

Aperçu d'une fiche « bâtiment » à l'écran d'ordinateur



Comme indiqué précédemment, le logiciel nous permet d'identifier et de décrire de façon sommaire jusqu'à trois bâtiments secondaires différents sur la fiche du bâtiment principal. Il est à noter que, lorsqu'un bâtiment secondaire avait un intérêt patrimonial mais que le bâtiment principal n'en avait pas, nous l'avons répertorié à titre de bâtiment principal.

Aperçu d'une fiche « bâtiment » à l'écran d'ordinateur



Fiche imprimée

Les fiches imprimées présentent les informations relatives à chaque type de bien, regroupées en différentes sections que nous avons tenté d'uniformiser le plus possible.

Tous les éléments répertoriés possèdent une section d'**identification du bien**. On y indique de quel **type** de bien il s'agit, le **nom** que l'on donne à ce bien, le numéro de **matricule** (sauf dans le cas des paysages et des ponts), le numéro de **lot** et les **coordonnées complètes** du bien répertorié. Dans le cas d'une croix de chemin, d'un paysage ou d'un pont, on indique les coordonnées GPS qui permettent de localiser plus facilement ce type de bien.

Parmi les autres informations liées à l'identification du bien, on retrouve, pour les bâtiments, certaines caractéristiques générales de type nominal. Ce sont la distance de la **marge avant**, la hauteur du **niveau du rez-de-chaussée**, la **largeur** du bâtiment en façade ainsi que le **nombre d'étages** du bâtiment. Il est à noter que plusieurs de ces informations n'ont pas été complétées puisque cela demanderait d'effectuer des relevés sur le terrain. L'**utilisation actuelle** peut également être indiquée.

La section suivante de la fiche permet d'y inscrire des **commentaires historiques**. Grâce aux recherches effectuées par la Société d'histoire de Drummond et aux entrevues faites avec des personnes-ressources dans les différentes municipalités, chaque bien répertorié peut être décrit d'un point de vue historique. On y mentionne, par exemple, des noms d'anciens propriétaires, des usages antérieurs du bâtiment, des événements ou des personnages associés à ce bien et toute autre information pertinente. Dans cette même section, on retrouve une **photo actuelle** du bien. Rappelons que la majorité des photos ont été prises à l'été 2009, mais que certaines ont été remplacées par des images plus récentes à la suite de travaux qui en ont changé l'aspect visuel.

Les coordonnées complètes du ou des **propriétaires** sont intégrées dans la fiche et, grâce au logiciel Minesko, il est possible de créer des étiquettes afin d'effectuer des envois postaux. Il est à noter que l'adresse du propriétaire n'est pas nécessairement celle du bien patrimonial et que, pour des raisons évidentes, la fiche des paysages et points de vue n'a pas cette section.

La section suivante des différentes fiches est appelée **description**. Elle permet d'établir de façon précise et détaillée les différents éléments qui forgent la valeur et l'intérêt patrimonial du bien. Toutefois, pour la fiche d'un bâtiment principal, la section **description** cède sa place à plusieurs sections qui explorent les composantes suivantes : **revêtement actuel, ouvertures, toit, détails architecturaux** de même qu'**éléments patrimoniaux et photo ancienne**.

Aussi, dans la section **description** (cimetière, pont, croix de chemin et calvaire, paysage et point de vue) et la section **éléments patrimoniaux et photo ancienne** (bâtiment), on retrouve trois cases pour identifier ce qu'il y a de différent sur un bien patrimonial par rapport à son état d'origine. La case **altérations** permet d'indiquer les modifications qui ont été apportées et qui ont, par le fait même, changé la nature de certains éléments caractéristiques d'un bien. Pour un bâtiment, on mentionnera, par exemple, que les ouvertures ont été agrandies ou que l'emplacement d'une porte a été changé. Dans la case **disparition**, on indiquera les éléments qu'on sait présents à une époque donnée, mais qu'on ne retrouve plus aujourd'hui. Enfin, la case **ajouts** offre la possibilité de faire une liste des éléments qui ont été ajoutés au fil du temps et qu'on sait absents à l'origine, par exemple l'ajout d'une véranda ou d'éléments décoratifs.

Trois onglets liés à l'analyse patrimoniale ont été intégrés à chacun des types de fiche, bien que, pour le moment, seuls les bâtiments aient des informations colligées dans ces onglets. Ils se trouvent dans la section **description** pour les cimetières, les croix de chemin ou les paysages, ou dans la section **éléments patrimoniaux** pour les bâtiments et les ponts. Il s'agit tout d'abord de l'**intérêt patrimonial** qui ressort avec l'analyse des caractéristiques propres à chaque bien et qui permet de faire ressortir les éléments qui contribuent à créer l'intérêt patrimonial de celui-ci. Parmi les éléments considérés, on retrouve son ancienneté, les personnages et les faits historiques qui y sont associés, sa rareté, les éléments architecturaux et ornementaux d'intérêt, son emplacement géographique, son environnement, etc. L'**état d'authenticité** d'un bien patrimonial se détermine en fonction du nombre d'éléments et de caractéristiques conservés par rapport à son origine. Il peut arriver que plusieurs interventions et ajouts aient été faits, mais sans lien avec son origine, ce qui diminue d'autant l'authenticité. Un onglet intitulé **recommandations** permet, comme son nom l'indique, d'émettre des recommandations quant aux interventions à effectuer et d'identifier les éléments sur lesquels on devrait porter une attention particulière afin de conserver la valeur patrimoniale du bien.

La dernière section de la fiche est intitulée **protection et distinction**. Elle est utilisée pour indiquer les différents statuts de protection dont un bien patrimonial peut faire l'objet. Pour une protection selon la Loi sur les biens culturels du Québec, on parlera de **statut de protection** et pour une protection selon la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, on parlera d'**autres types de protection**. Notons qu'il peut alors s'agir de statuts municipal, provincial ou de MRC (schéma d'aménagement). On retrouve également dans cette section des informations sur les prix et distinctions qu'a pu recevoir le bien inventorié.

Dans les pages qui suivent, des données statistiques relatives à chacun des cinq types de bien répertoriés dans la MRC de Drummond sont présentées et une analyse sommaire en est faite lorsque cela s'avère pertinent.

3.3 - Les bâtiments principaux et secondaires

3.3.1 - Le bâtiment principal

La fiche d'inventaire d'un bâtiment principal a été conçue de la façon la plus simple possible afin de faciliter autant l'entrée de données que sa lecture et sa consultation. Grâce aux différents onglets et menus déroulants regroupant les informations par thème, il est possible de consulter les éléments liés à l'identification du bien ou encore les renseignements touchant aux aspects architectural, historique et patrimonial.

Aperçu d'une fiche d'inventaire imprimée d'un bâtiment

Corporation Rues Principales MRC de Drummond

INVENTAIRE ARCHITECTURAL - BÂTIMENT

89, Principale, Saint-Guilhaume

Identification

Type: Bâtiment	Catégorie: CC - Ayant subi des altérations majeures, mais modèle original
Utilisation actuelle:	
Matricule: 0182254304	Année: 1880 Circa: <input checked="" type="checkbox"/> Commerce:
Lot: C.L.P. 558	Note: Date inscrite au rôle foncier:
No civ: 89	
Rue: Principale	
Ville: Saint-Guilhaume	Implantation: isolé Largeur:
C.P.: J0C1L0	Desc styl.: Pittoresque Niveau RDC:
Province: Québec	Marge avant: Nbr étages: 2,5

Commentaires historiques

Ce bâtiment a été construit par le médecin Gélinas en 1885 et il a prêté à cet endroit jusqu'au début de 1900. Une dame Gordon y a tenu ensuite la pharmacie de son mari jusqu'en 1911. En 1911, c'est l'épouse du notaire Desrosiers qui devient propriétaire et son mari prénome dans le local à droite. De 1948 à 1968 on y retrouve le bureau et le magasin du notaire Séguin. Puis, le notaire Michel Brière acquiert le bâtiment en 1968. Il pratique sa profession jusqu'en 1990 puis il déménage son bureau au 80 rue principale. M. Brière est toujours propriétaire du bâtiment en 2011.

Référence
Entrevue avec Paul-Yvon Julien, mardi le 25 août 2009.
Entrevue téléphonique avec Michel Brière le 14 janvier 2010.

Photo actuelle



Propriétaire

Nom: Michel Brière
No civ: 89
Rue: Principale
Ville: Saint-Guilhaume
C.P.: J0C1L0
Province: Québec

Revêtement actuel

Rez-de-chaussée:	Déclin de vinyle	Notes:	
Premier étage:	Déclin de vinyle		
Autres étages:	Déclin de vinyle	Fondation:	Béton

Ouvertures

Rez-de-chaussée:	Gulotine	Notes:	rez-de-chaussée: fenêtre coulissante sur le côté
Premier étage:	Gulotine		
Autres étages:	Gulotine		

Toit

Forme toit:	A deux versants à demi-croche	Forme Tourelle:	Carrée
-------------	-------------------------------	-----------------	--------

2011-04-13 13:43:25

A: Intérêt patrimonial exceptionnel reconnu. AA: Intérêt patrimonial exceptionnel. B: État très proche de l'original, intérêt historique et/ou culturel. BB: État très proche de l'original, sans intérêt historique et/ou culturel. BV: État très proche de l'original, sans intérêt architectural. C: Ayant subi des altérations mineures, mais modèle original identifiable. CC: Ayant subi des altérations majeures, mais modèle original identifiable. CR: Ayant subi des altérations majeures, sans respecter le caractère original. D: En rupture (ne respecte pas l'environnement architectural) à conserver. E: En rupture (ne respecte pas l'environnement architectural) à recycler.

Corporation Rues Principales MRC de Drummond

INVENTAIRE ARCHITECTURAL - BÂTIMENT

89, Principale, Saint-Guilhaume

Revêtement toit:	Tôle architecturale	Notes:	Tolure de ferai: tôle profilée
Forme toiture:			

Détails architecturaux

Éléments architecturaux:	Notes:
Genre	
Orne (B&W-window)	
Équarris	
Ornementations:	Notes:
Vitrail	
Équarris décorative	
Cheminée	
Nombre d'enseignes:	
Type d'enseigne:	Notes:

Éléments patrimoniaux et photo ancienne

Intérêt patrimonial:
Ce bâtiment mérite d'être conservé.

État d'authenticité:
Les nombreuses transformations qu'a subi le bâtiment lui ont fait perdre de son authenticité.

Recommandations:
Continuer son entretien afin de conserver ses caractéristiques actuelles.



Utilisation d'origine:	Matériaux d'origine:	
D		
Rev origine RDC:	Rev premier étage:	
D	D	
Rev autres étages:		
D		
Altérations:	Disparitions:	Ajouts:

Protection et distinction

Statut de protection:	Autres types de protection:	Pro et distinction:

2011-04-13 13:43:25

A: Intérêt patrimonial exceptionnel reconnu. AA: Intérêt patrimonial exceptionnel. B: État très proche de l'original, intérêt historique et/ou culturel. BB: État très proche de l'original, sans intérêt historique et/ou culturel. BV: État très proche de l'original, sans intérêt architectural. C: Ayant subi des altérations mineures, mais modèle original identifiable. CC: Ayant subi des altérations majeures, mais modèle original identifiable. CR: Ayant subi des altérations majeures, sans respecter le caractère original. D: En rupture (ne respecte pas l'environnement architectural) à conserver. E: En rupture (ne respecte pas l'environnement architectural) à recycler.

En plus des informations déjà décrites dans le sous-chapitre 3.2, vous trouverez ci-après des aspects spécifiques aux bâtiments principaux qui peuvent être documentés sur la fiche d'inventaire.

3.3.1.1 - Section « identification du bien »

Catégorie

La catégorie est la cote attribuée à chaque bâtiment et elle tient compte de l'intérêt architectural, patrimonial, culturel et historique du bâtiment. Cette partie a été confiée à des architectes ayant une bonne connaissance du patrimoine.

Pour cet exercice, voici les cotes utilisées et leur signification :

- A Intérêt patrimonial exceptionnel reconnu
- AA Intérêt patrimonial exceptionnel
- B État très proche de l'original, intérêt historique et/ou culturel
- BB État très proche de l'original, sans intérêt historique et/ou culturel
- BN État très proche de l'original, sans intérêt architectural
- C Ayant subi des altérations mineures, mais modèle original identifiable
- CC Ayant subi des altérations majeures, mais modèle original identifiable
- CR Ayant subi des altérations majeures, sans respecter le caractère original
- D En rupture (ne respecte pas l'environnement architectural) à conserver
- E En rupture (ne respecte pas l'environnement architectural) à recycler

Voici la répartition pour l'ensemble des bâtiments principaux inventoriés :

Répartition selon la cote attribuée aux bâtiments principaux		
Cote	Nombre	%
CC	450	44 %
C	196	19 %
CR	102	10 %
BN	81	8%
BB	23	2%
B	21	2%
D	9	1%
AA	2	0%
A	2	0%
E	2	0%

Année de construction

L'année de construction est une information souvent difficile à obtenir parce que peu documentée. Nous avons donc indiqué, la plupart du temps, une date approximative et, lorsque c'est le cas, on coche le mot **circa** sur la fiche.

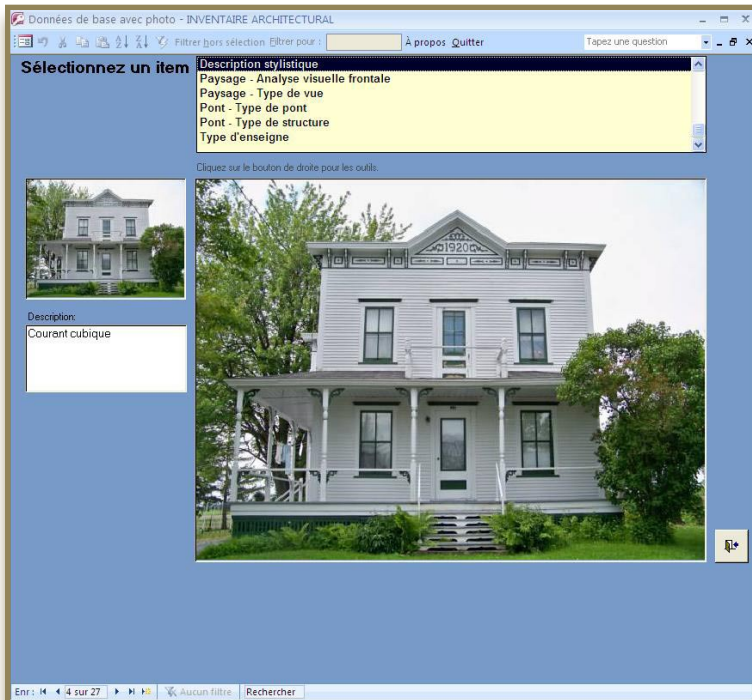
Répartition selon la date de construction		
Période	Nombre	%
1851-1900	526	57,7 %
1901-1950	324	35,5 %
1800-1850	49	5,3 %
1951 et +	13	1,5 %

Description stylistique

Sur le plan de la description stylistique, 23 styles différents ont été pré-identifiés. Ce sont des styles reliés essentiellement à l'architecture traditionnelle que l'on retrouve principalement en milieu rural. Près de 900 bâtiments ont vu un style leur être attribué. Lorsqu'un bâtiment combine plusieurs styles et qu'il est difficile de l'associer à un style particulier, nous avons utilisé la catégorie **autre**. Notons que, grâce au lexique imagé intégré au logiciel Minesko, on peut voir chacun des styles au moment de remplir la fiche d'inventaire.



Aperçu du lexique imagé intégré au logiciel



Répartition selon le style architectural		
Style	Nombre	%
Maison de colonisation	180	18 %
Vernaculaire américain	181	18 %
Autre	135	13 %
Maison à lucarne-pignon	134	13 %
Courant cubique	43	4 %
Maison à mansarde	43	4 %
Vernaculaire boîte carrée	37	4 %
Québécois (Régency)	29	3 %
Commercial utilitaire	18	2 %
Géorgien	19	2 %
Arts et métiers	10	1 %
Boomtown	11	1 %
Pittoresque	11	1 %
Queen Ann	9	1 %
Renouveau classique	8	1 %
Second empire	6	1 %
Vernaculaire commercial	10	1 %
Anglo-Normand	1	0 %
Beaux-Arts	1	0 %
Colonial français	5	0 %
Industriel	3	0 %
Néo-gothique	1	0 %
Victorien	4	0 %

Implantation

Le logiciel d'inventaire permet d'indiquer le type d'implantation du bâtiment par rapport à ceux qui sont à proximité.

Répartition selon l'implantation du bâtiment		
Type d'implantation	Nombre	%
Isolé	828	93 %
Jumelé	30	3 %
Contigu	20	2 %

Type de plan

Cet onglet donne la possibilité de préciser la forme du plan au sol du bâtiment.

Répartition selon le type de plan au sol du bâtiment		
Type de plan	Nombre	%
Autre	452	51 %
Plan rectangulaire	268	30 %
Plan en L	83	9 %
Plan carré	52	6 %
Plan en T	11	1 %
Plan en U	4	0 %
Plan en croix	2	0 %

Il est à noter qu'il est parfois difficile de choisir le type de plan à partir d'une photo en façade, d'où le haut pourcentage de type de plan **autre**. Par ailleurs, plusieurs bâtiments ayant un plan carré ou rectangulaire à l'origine ont été modifiés par différents agrandissements au fil du temps, ce qui pourrait expliquer le pourcentage élevé du type de plan **autre**.

3.3.1.2 - Section « revêtement actuel »

Des informations relatives au revêtement actuel extérieur sont indiquées pour chacun des étages du bâtiment puisqu'il est possible d'avoir différents revêtements sur un même bâtiment.

Revêtement du rez-de-chaussée

Répartition selon le type de revêtement du rez-de-chaussée		
Revêtement	Nombre	%
Déclin de vinyle	278	31 %
Planche à clin ou déclin de bois	234	26 %
Déclin de masonite	119	13 %
Brique	71	8 %
Déclin d'aluminium	46	5 %
Déclin d'amiante	19	2 %
Déclin de canexel	16	2 %
Papier brique	14	2 %
Pierre ébauchée polychrome	18	2 %
Stuc	16	2 %
Bardeau d'amiante	5	1 %

Répartition selon le type de revêtement du rez-de-chaussée (suite)

Bardeau de cèdre	9	1 %
Crépi	10	1 %
Déclin vertical de bois	13	1 %
Pierre des champs	5	1 %
Autre	3	0 %
Crépi ancien	2	0 %
Pierre brute (esthétique)	1	0 %
Pierre ébauchée monochrome	4	0 %
Pierre ébauchée polychrome (esthétique)	2	0 %
Pierre équarrie	1	0 %
Tôle de grange	2	0 %
Tôle embossée	1	0 %

Revêtement du premier étage

Répartition selon le type de revêtement du premier étage

Revêtement	Nombre	%
Déclin de vinyle	279	31 %
Planche à clin ou déclin de bois	225	25 %
Déclin de masonite	115	13 %
Brique	66	7 %
Déclin d'aluminium	47	5 %
Déclin d'amiante	17	2 %
Déclin de canexel	17	2 %
Pierre ébauchée polychrome	17	2 %
Stuc	14	2 %
Bardeau d'amiante	5	1 %
Bardeau de cèdre	13	1 %
Crépi	11	1 %
Déclin vertical de bois	12	1 %
Papier brique	10	1 %
Tôle de grange	5	1 %
Autre	3	0 %
Crépi ancien	3	0 %
Pierre des champs	3	0 %
Pierre ébauchée monochrome	3	0 %
Pierre équarrie	2	0 %
Tôle architecturale	2	0 %
Tôle embossée	1	0 %

Trois types de revêtements sont particulièrement présents dans la MRC de Drummond et les statistiques nous indiquent que le revêtement de murs extérieurs dominant est de type horizontal (79 % des cas). Les mêmes proportions sont à peu près respectées pour les étages supérieurs.

Type d'appareil

Pour chaque étage, un onglet permet de choisir la façon d'assembler la maçonnerie, soit le type d'appareil.

Répartition selon le type d'appareil du rez-de-chaussée		
Type d'appareil	Nombre	%
En panneresse	45	5 %
Commun	11	1 %
En boutisse	2	0 %
Irrégulier	2	0 %

Fondation

Le type de fondation est également indiqué dans cette section de la fiche. Notons qu'il est parfois difficile d'obtenir cette donnée parce que la fondation n'est pas apparente ou encore parce qu'elle a été recouverte d'une couche de béton. Il s'est donc avéré impossible d'identifier correctement le type de fondation dans 29 % des cas.

Répartition selon le type de fondation		
Type de fondation	Nombre	%
Pierre	297	33 %
Béton	281	32 %
Inconnu	258	29 %
Blocs de béton	31	3 %
Autre	4	0 %
Brique	2	0 %

3.3.1.3 - Section « ouvertures »

En ce qui concerne les ouvertures, nous avons indiqué le type d'ouverture pour le rez-de-chaussée, le premier étage et les autres étages. Il faut aussi noter qu'il n'est pas rare d'avoir des types d'ouvertures différentes sur un même étage. Un onglet **notes** permet de l'indiquer dans la fiche d'inventaire.



Ouvertures du rez-de-chaussée

Répartition selon le type d'ouverture du rez-de-chaussée		
Type d'ouverture	Nombre	%
Guillotine	468	52 %
À battant	178	20 %
Coulissante	141	16 %
À ventail	41	5 %
Vitre fixe	34	4 %
Vitraux	13	1 %
À bascule	5	1 %
Autre	2	0 %
Bloc de verre	1	0 %

Ouvertures du premier étage

Répartition selon le type d'ouverture du premier étage		
Type d'ouverture	Nombre	%
Guillotine	483	55 %
À battant	139	16 %
Coulissante	134	15 %
À ventail	57	6 %
Vitraux	13	1 %
Vitre fixe	11	1 %
À bascule	6	1 %
Autre	6	1 %

3.3.1.4 - Section « toit »

Une autre section de la fiche nous indique la forme de la toiture ainsi que le type de revêtement de la toiture. Toujours dans cette section, on y indique également le type de tourelle d'un bâtiment, 42 en possèdent une. Une attention a aussi été apportée au type de lucarne que possède parfois un bâtiment.



Forme du toit

Répartition selon la forme du toit		
Forme du toit	Nombre	%
À deux versants	458	51 %
À deux versants à lucarne-pignon	177	20 %
Plat	50	6 %
À quatre versants	41	5 %
À deux versants à demi-croupe	35	4 %
En demi-octogone	30	3 %
À deux versants avec appentis	28	3 %
À la Mansart	26	3 %
En croupe	17	2 %
À deux versants avec retour de larmier	6	1 %
Autre	5	1 %
En larmier cintré	12	1 %
Pyramide tronquée	4	0 %

Revêtement du toit

Répartition selon le revêtement de la toiture		
Type de revêtement de toit	Nombre	%
Tôle de grange	468	52 %
Bardeau d'asphalte	190	21 %
Tôle pincée	52	6 %
Tôle à la canadienne	44	5 %
Tôle architecturale	47	5 %
Goudron	31	3 %
Ardoise	5	1 %
Autre	8	1 %
Tôle à baguette	9	1 %
Tôle gaufrée	5	1 %
Bardeau de cèdre	4	0 %

Le revêtement le plus utilisé est la tôle de grange que l'on retrouve sur 52 % des bâtiments. La tôle de grange est un matériau peu coûteux et assez facile à installer, mais il n'a pas la qualité des autres types de tôle à toiture et il ne respecte pas les caractéristiques esthétiques propres à la tôle architecturale.

Les deux tableaux suivants présentent la répartition selon la forme de la tourelle ainsi que selon la forme de la lucarne.

Forme de tourelle

Répartition selon la forme de la tourelle		
Forme de la tourelle	Nombre	%
Carrée	28	3 %
Polygonale	13	1 %
Ronde	1	0 %

Compte tenu de leur rareté dans le paysage architectural de la MRC, une attention particulière devrait être accordée aux bâtiments possédant une tourelle.

Forme de lucarne

Répartition selon la forme de la lucarne		
Forme de lucarne	Nombre	%
Pignon	170	19 %
À pignon avec débord	131	15 %
En chien assis (en appentis)	52	6 %
À croupe	21	2 %
À pignon sans débord	15	2 %
À fronton	12	1 %
À gablet (tronqué)	4	0 %
À la Mansart	1	0 %
Autre	4	0 %
Pendante	2	0 %
Ronde	4	0 %

La lucarne est un élément d'architecture important qui fait la particularité de certains styles architecturaux. Il est fréquent de voir disparaître les lucarnes lors d'une rénovation majeure de toiture. Une attention devrait être portée à cet élément d'architecture important. L'ajout d'une lucarne sur un bâtiment n'en possédant pas est aussi une problématique pour certains styles architecturaux.

3.3.1.5 - Sections « détails architecturaux »

Une section importante est celle des détails architecturaux. On parle ici des éléments architecturaux proprement dits et des éléments d'ornementation. La présence de certains détails architecturaux est ce qui permet, entre autres, d'identifier le style architectural de la maison mais également l'état d'authenticité de cette dernière selon le nombre de ces détails toujours en place aujourd'hui. L'effet contraire est aussi possible, c'est-à-dire que, lorsque des détails architecturaux sont ajoutés sur un style autre que celui d'origine, le résultat est souvent raté du point de vue de l'esthétique générale du bâtiment.



Éléments architecturaux

Un onglet permet d'indiquer un ou plusieurs éléments architecturaux à la fois. Les éléments architecturaux sont parfois décoratifs, mais, si on les enlève, on coupe dans la fonctionnalité même du bâtiment.

Répartition selon le type d'élément architectural		
Élément architectural	Nombre	%
Galerie	786	88 %
Escalier	626	70 %
Garde-corps	550	62 %
Planche cornière	321	36 %
Balcon	141	16 %
Oriel (Bow-window)	56	6 %
Colonne	38	4 %
Équerre	34	4 %
Parapet	32	4 %
Fronton	24	3 %
Lanterneau d'aération	28	3 %
Oculus	25	3 %
Allège	15	2 %
Amortissement	19	2 %
Autre	1	0 %
Belvédère sommitale	4	0 %

Comme les statistiques le démontrent, la galerie et ses composantes de même que la planche cornière sont des éléments architecturaux centraux qui, d'un point de vue fonctionnel et esthétique, participent grandement à la valeur patrimoniale des bâtiments. Aussi, dans plusieurs cas, on utilise la couleur afin de contraster les éléments architecturaux par rapport au revêtement extérieur du bâtiment. La présence d'autres éléments tels le balcon et l'équerre devrait également faire l'objet d'un soin particulier, étant donné que ce sont des éléments qui requièrent de l'entretien.

Ornements

Un onglet permet d'indiquer un ou plusieurs éléments d'ornementation à la fois. Les éléments d'ornementation sont, la plupart du temps, décoratifs, mais si on les enlève ou si on en change les proportions, on coupe dans la qualité et la valeur esthétique même du bâtiment.



Répartition selon le type d'ornementation		
Type d'ornementation	Nombre	%
Cheminée	678	76 %
Barotin	406	46 %
Linteau	332	37 %
Équerre décorative	224	25 %
Volet	223	25 %
Corniches	183	21 %
Contre marche décorative	107	12 %
Imposte	111	12 %
Modillon	69	8 %
Couronnement d'ouverture	62	7 %
Chambranle	32	4 %
Lambrequin	36	4 %
Mat	25	3 %
Ornement de pignon	30	3 %
Chaînage d'angles	18	2 %
Clef de voûte	16	2 %
Vitraux	21	2 %
Brique polychrome	6	1 %
Corbeau	10	1 %
Entablements	10	1 %
Épis	10	1 %
Incrustations	12	1 %
Pilastre	5	1 %
Voussoir	12	1 %
Autre	1	0 %
Pignon à motif soleil	4	0 %

Nombre et type d'enseigne

La section des détails architecturaux nous informe également sur le nombre et le type d'enseigne sur un bâtiment donné. Les enseignes sont souvent associées à la présence d'un commerce dans le bâtiment.

Répartition selon le type d'enseigne		
Type d'enseigne	Nombre	%
Murale à plat	15	2 %
Sur Poteau	13	1 %
Autre	2	0 %
Murale sur bandeau	2	0 %
Projetante	4	0 %

3.3.1.6 - Section « éléments patrimoniaux et photo ancienne »

La section suivante sur la fiche d'inventaire est intitulée éléments patrimoniaux et photo ancienne. On retrouve dans cette section différentes informations relatives à l'analyse patrimoniale du bâtiment ainsi qu'aux éléments d'origine du bâtiment.

Intérêt patrimonial

L'analyse du bâtiment par la firme d'architectes Demers-Pelletier a permis de faire ressortir dans cette case les éléments qui contribuent à créer l'intérêt du bâtiment du point de vue patrimonial. Afin de garder une certaine uniformité dans l'analyse et de faciliter la comparaison, des commentaires types ont été établis. Les voici :

- Ce bâtiment est un bel exemple de son style et de son époque.
- Ce bâtiment est un bel exemple de son style et de son époque et mérite d'être conservé dans son état d'origine.
- Ce bâtiment correspond au caractère patrimonial de son secteur.
- Ce bâtiment correspond à son état d'origine et s'intègre bien au secteur.
- Bien que ce bâtiment ait subi des transformations majeures, il s'intègre bien dans son environnement.
- Bien que ce bâtiment ait subi des transformations, il constitue un bel exemple de son époque d'origine.
- Ce bâtiment mérite d'être conservé.
- Ce bâtiment mérite d'être conservé et restauré en tenant compte de son style et de ses matériaux d'origine.
- Ce bâtiment est un bel exemple de son époque et mérite des interventions majeures de restauration.
- Ce bâtiment mérite d'être entretenu et conservé dans son style d'origine. Le temps lui donnera de la valeur.
- Faible
- Faible, à moins qu'il n'y ait une volonté de restaurer le bâtiment afin de lui redonner les caractéristiques propres à son origine.

État d'authenticité

L'état d'authenticité d'un bâtiment est déterminé en fonction du nombre d'éléments et de caractéristiques conservés par rapport à son origine. Afin de garder une certaine uniformité dans l'analyse et de faciliter la comparaison, des commentaires types ont été établis. En voici la liste :

- Ce bâtiment a conservé la majorité de ses caractéristiques d'origine.
- Ce bâtiment a conservé plusieurs de ses caractéristiques d'origine.
- Ce bâtiment a conservé certaines de ses caractéristiques d'origine.
- La plupart des éléments semblent d'origine.
- Plusieurs éléments ont été ajoutés et/ou modifiés.
- Rénovations majeures antérieures apparentes.
- Les nombreuses transformations qu'a subies le bâtiment lui ont fait perdre de son authenticité.
- Le volume d'origine est cependant facilement identifiable.
- Le volume d'origine est bien identifiable même s'il a été agrandi.
- Le bâtiment a perdu plusieurs éléments d'origine dont les galeries, l'ornementation et le revêtement mural.
- Ce bâtiment a été rénové avec des matériaux typiques de son époque d'origine.
- Très peu d'éléments ont été conservés, une restauration n'est pratiquement plus possible.
- Ce bâtiment a subi plusieurs rénovations, en particulier au chapitre des finis extérieurs. Il a cependant conservé son apparence générale malgré l'utilisation de finis contemporains à la rénovation.
- Imperceptible

- Ce bâtiment a conservé sa volumétrie d'origine. Plusieurs éléments ont été modifiés dont...
- Quelques éléments d'ornementation semblent avoir été conservés.
- Quelques éléments d'ornementation semblent avoir été ajoutés.
- Il est difficile de distinguer ce qui est d'origine de ce qui a été remplacé en matière d'ornementation et de volumétrie. Le tout présente quand même une certaine homogénéité.
- Seule la volumétrie d'origine a été conservée.

Recommandations

Nous souhaitons que, dans le cadre de l'analyse de chaque bâtiment par l'architecte, soient émises des recommandations quant aux interventions à effectuer. Dans ce cas également, des commentaires types ont été établis. Les voici :

- Poursuivre un entretien rigoureux.
- Continuer son entretien afin de conserver ses caractéristiques d'origine.
- Continuer son entretien afin de conserver ses caractéristiques actuelles.
- Entreprendre une restauration majeure.
- Entreprendre une restauration afin de conserver et de restaurer ses caractéristiques d'origine.
- Entreprendre une rénovation majeure.
- Recycler le bâtiment.
- Rénover sans tenir compte de son origine.
- Enlever ou rétablir les éléments suivants :
 - » Les ouvertures d'origine
 - » Les ornements d'origine
 - » Les galeries et garde-corps en bois
 - » La corniche
 - » L'amortissement
 - » Les escaliers
 - » Le parement mural d'origine
 - » La volumétrie d'origine
- Continuer son entretien afin de conserver ses caractéristiques actuelles et valider la possibilité de ramener certaines caractéristiques d'origine lors de travaux futurs (revêtement mural et toiture de la galerie).
- Rénover afin de rétablir ses caractéristiques d'origine.
- Continuer son entretien afin de conserver ses caractéristiques actuelles.
- Les volets de cette résidence sont fonctionnels et installés adéquatement, ce qui est très rare.



Photo ancienne

La fiche d'inventaire permet d'y associer plusieurs photos, dont des photos anciennes. Lorsqu'on imprime la fiche, une photo ancienne apparaît dans cette case. Bien que peu de bâtiments possèdent des photos anciennes associées pour l'instant, elles constituent, lorsque présentes, une source d'information exceptionnelle pour un propriétaire qui veut intervenir sur son bâtiment en se rapprochant des caractéristiques d'origine.



Utilisation d'origine

La fiche nous permet d'indiquer l'utilisation actuelle du bâtiment mais aussi son utilisation d'origine. Pour le moment, 80 éléments répertoriés ont une utilisation d'origine indiquée.

Répartition selon l'utilisation d'origine		
Type d'utilisation	Nombre	%
Résidentielle	71	7 %
Institutionnelle	5	0 %
Mixte	2	0 %
Commerciale	1	0 %
Récréo-touristique	1	0 %

3.3.1.7 - Section « protection et distinction »

Les bâtiments patrimoniaux peuvent faire l'objet d'une protection provinciale ou municipale selon la Loi sur les biens culturels. Seulement 15 bâtiments patrimoniaux ont un statut de protection et un seul fait l'objet d'une protection provinciale. Il s'agit du Manoir Trent.



Répartition selon le statut de protection		
Statut	Nombre	%
Municipal – monument historique	13	1 %
Provincial – bien culturel	1	0 %

Autres types de protection

Il existe également d'autres types de protection qui ne font pas l'objet de dispositions dans la Loi sur les biens culturels mais qui font plutôt référence à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU). On parle, par exemple, du plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) ou du plan d'aménagement d'ensemble (PAE). Aussi, le schéma d'aménagement de la MRC peut indiquer certains biens qui doivent faire l'objet d'une protection de la part de la municipalité.

Répartition selon les autres types de protection		
Statut	Nombre	%
MRC – schéma d'aménagement	44	5 %
Municipal – règlement de zonage	38	4 %
Municipal – plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)	31	3 %

Prix et distinction


Ceux-ci peuvent être indiqués à l'aide d'un menu déroulant où ont été pré-identifiés des prix et distinctions que certains bâtiments peuvent avoir remportés sur le territoire. D'autres prix pourraient éventuellement être ajoutés au menu déroulant, s'il y a lieu.

Répartition selon les types de prix et distinctions		
Type de prix et distinctions	Nombre	%
Autre	1	0 %
Plaque de reconnaissance fédérale	1	0 %

3.3.2 - Le bâtiment secondaire

Dans la conception du logiciel d'inventaire Minesko, nous souhaitons pouvoir répertorier également les bâtiments secondaires qui sont souvent peu documentés puisque l'intérêt se concentre sur le bâtiment principal. En milieu rural, les bâtiments secondaires ont un rôle important puisqu'ils sont nombreux et leur morphologie ainsi que leur emplacement correspondent aux différentes fonctions liées à l'exploitation agricole et animale. Les 293 bâtiments agricoles répertoriés pour le moment sont ainsi directement reliés au bâtiment principal. On peut associer jusqu'à trois bâtiments secondaires pour un bâtiment principal. Les informations colligées sont moins nombreuses que pour un bâtiment principal, mais elles nous permettent d'en évaluer l'intérêt patrimonial assez rapidement.

Aperçu d'une fiche imprimée de bâtiment secondaire

Bâtiments secondaires		
1245, rang 3 Simpson, Saint-Cyrille-de-Wendover		
Bâtiment secondaire 1		
Usage:	Grange	
Type revêtement:	Declin vertical de bois	
Type ouvertures:	Guilotine	
Forme toit:	À deux-versants avec appentis	
Revêtement toit:	Tôle de grange	
		
Altérations:	Disparitions:	Ajouts:
Éléments architecturaux:		Note architecturale:
Ornementations:	Note ornementation:	
Chambranle	cadres de bois des fenêtres lampes anciennes de la ville de Drummondville (ajout)	
Bâtiment secondaire 2		
Usage:	Garage	
Type revêtement:	Bardeau de cèdre	
Type ouvertures:	Vitre fixe	
Forme toit:	À deux versants	
Revêtement toit:	Tôle de grange	
		
Altérations:	Disparitions:	Ajouts:
Éléments architecturaux:		Note architecturale:
Ornementations:	Note ornementation:	
Chambranle	cadres de bois des fenêtres lampes anciennes de la ville de Drummondville (ajout)	
Bâtiment secondaire 3		
Usage:	Atelier	
Type revêtement:	Bardeau de cèdre	
Type ouvertures:	À battant	
Forme toit:	En demi-octogone	
Revêtement toit:	Tôle de grange	
		
2011-08-05 10:28:26		

En plus des informations déjà décrites dans le sous-chapitre 3.2, vous trouverez ci-après d'autres aspects contenus dans la fiche d'inventaire d'un bâtiment secondaire.

Usage

À l'aide d'un menu déroulant, on peut indiquer l'usage du bâtiment.

Répartition selon les types d'usage des bâtiments secondaires		
Type d'usage	Nombre	%
Garage	123	41 %
Grange	57	19 %
Atelier	38	13 %
Étable	37	12 %
Dépendance	18	6 %
Autre	14	5 %
Écurie	3	1 %
Laiterie	3	1 %

Type de revêtement

Tout comme pour le bâtiment principal, il est possible d'indiquer le type de revêtement extérieur présent sur le bâtiment secondaire. Par contre, il n'y a pas de différenciation entre les étages.

Répartition selon le type de revêtement du bâtiment secondaire		
Revêtement	Nombre	%
Déclin vertical de bois	101	34 %
Tôle de grange	53	18 %
Planche à clin ou déclin de bois	52	18 %
Bardeau de cèdre	36	12 %
Papier brique	21	7 %
Déclin de vinyle	10	3 %
Tôle architecturale	5	2 %
Autre	4	1 %
Déclin d'amiante	3	1 %
Déclin d'aluminium	2	1 %
Déclin de masonite	2	1 %
Bardeau d'amiante	1	0 %
Brique	1	0 %
Pierre ébauchée monochrome	1	0 %
Tôle embossée	1	0 %

Type d'ouvertures

Il est possible d'indiquer le type d'ouvertures sur le bâtiment secondaire. Tout comme pour le type de revêtement, il n'y a pas de différenciation entre les différents étages.

Répartition selon le type d'ouvertures		
Type d'ouvertures	Nombre	%
Vitre fixe	184	62 %
Guillotine	35	12 %
Coulissante	18	6 %
Autre	13	4 %
À battant	12	4 %
À bascule	2	1 %

Forme de toit

Cette donnée est intéressante puisque les toits de grange, par exemple, possèdent plusieurs variantes, dont le demi-cercle ou l'ogive qui sont des modèles assez rares. Un menu déroulant permet de faire un choix parmi les mêmes formes de toiture que pour le bâtiment principal.

Répartition selon la forme du toit		
Forme du toit	Nombre	%
À deux versants	150	51 %
À deux versants avec appentis	58	20 %
En demi-octogone	57	19 %
En appentis	7	2 %
En demi-dodécagone	5	2 %
À deux versants à demi-croupe	3	1 %
En croupe	3	1 %
À quatre versants	2	1 %
Autre	2	1 %
En demi-cercle	2	1 %
Plat	2	1 %
À deux versants avec retour de larmier	1	0 %
En larmier cintré	1	0 %

Revêtement du toit

Un menu déroulant permet de faire un choix parmi les divers types de revêtement de toiture.

Répartition selon le revêtement de la toiture		
Type de revêtement de toit	Nombre	%
Tôle de grange	271	91 %
Bardeau d'asphalte	4	1 %
Tôle architecturale	4	1 %
Tôle gaufrée	2	1 %
Tôle pincée	2	1 %
Autre	1	0 %
Bardeau de cèdre	1	0 %

Éléments architecturaux

La présence de certains détails architecturaux est ce qui permet, entre autres, d'identifier le style architectural du bâtiment secondaire ainsi que l'état d'authenticité de ce dernier selon le nombre de détails toujours en place aujourd'hui.

Répartition selon le type d'élément architectural

Élément architectural	Nombre	%
Planche cornière	82	28 %
Lanterneau d'aération	23	8 %
Parapet	9	3 %
Oculus	2	1 %
Équerre	1	0 %



Ornementations

La présence de certains éléments d'ornementation augmente la valeur du bâtiment secondaire.

Répartition selon le type d'ornementation

Type d'ornementation	Nombre	%
Chambranle	76	26 %
Linteau	29	10 %
Cheminée	17	6 %
Autre	3	1 %
Volet	3	1 %
Ornement de pignon	2	1 %
Corniches	2	1 %
Couronnement d'ouverture	1	0 %
Imposte	1	0 %

3.4 - Les cimetières

Pour les 17 municipalités rurales et les trois secteurs de Drummondville, ce sont 29 cimetières – institutionnels ou familiaux et de confessions religieuses diverses – qui ont été répertoriés. Voici un exemple de fiche d'inventaire pour un cimetière.

3.4.1 - Section « identification du bien »

En plus des éléments d'identification déjà décrits au sous-chapitre 3.2, voici des informations spécifiques pour l'inventaire des cimetières.

Catégorie

La catégorie est la cote attribuée à un bien et elle tient compte de l'intérêt architectural, patrimonial, culturel et historique de ce dernier. Pour les cimetières, nous n'avons pas attribué de cote, mais le logiciel le permettrait.

Confession religieuse

Un menu déroulant permet de choisir la confession religieuse à laquelle le cimetière appartient. Parmi les choix, on retrouve : **Anglican**, **Catholique**, **Église unie** ou **Autre**.

Répartition selon la confession religieuse

Type de confession	Nombre	%
Catholique	19	68 %
Anglicane	6	22 %
Autre	2	7 %
Église Unie	1	3 %

La présence de communautés anglophones dans les municipalités situées à la frontière des Cantons de l'Est explique l'existence de cimetières de confessions autres que catholique, soit 32 %.

Année d'implantation

L'année d'implantation est une information parfois difficile à obtenir parce que peu documentée au fil du temps. Nous avons donc indiqué, à l'occasion, une date approximative. Lorsque c'était le cas, on cochant le mot **circa** sur la fiche.

Répartition selon l'année d'implantation		
Année d'implantation	Nombre	%
1800-1850	5	28 %
1851-1900	6	33 %
1901-1950	7	39 %

Implantation par rapport à l'église

Bien que la majorité des cimetières se trouvent près de l'église, et ce, peu importe la confession, ils sont parfois plus isolés. Les informations historiques nous permettent de comprendre cet état de fait. Un cimetière *isolé* se retrouve seul sans présence d'édifice religieux sur les terrains voisins. Un cimetière *contigu* se retrouve sur un lot collé sur le terrain de l'église, alors que le cimetière *jumelé* se retrouve intégré au terrain de l'église.

Aperçu d'une fiche imprimée d'un cimetière

INVENTAIRE ARCHITECTURAL - CIMETIÈRE

Identification

Type: Cimetière Catégorie:

Nom: Cimetière catholique de Saint-Cyrille et son charnier Confession religieuse: Catholique

Matricule: 8888109470 Année: 1900 Circa:

Lot: C.W.E. 181-3, 181-4, 183P, 194, 212-3 Note: Date selon les informations historiques

No civ: 4425

Rue: Principale

Ville: Saint-Cyrille-de-Wendover Implantation par rapport à l'église: Contigu

C.P.: J1Z1S1

Province: Québec

Commentaires historiques

Le 13 juin 1897, la Fabrique a acheté de Victor Lavigne et Damase Verrier les terrains correspondants au cimetière actuel, pour la somme de 800\$. Les portes cochées du cimetière sont l'œuvre du forgeron Ulric Vallières et de ses fils au coût de 740,00\$ alors que les piliers de ciment qui forment la base sont réalisés par Gérard Martel moyennant la somme de 270\$. Ces portes sont installées depuis juillet 1954.

Le charnier du cimetière est construit en 1906 au coût de 263,96\$. Il y a environ cinq ans, on voulait transformer le charnier pour en faire un columbarium mais les coûts étaient trop élevés et le projet a été refusé.

Le charnier est situé dans le noyau paroissial de la municipalité de Saint-Cyrille-de-Wendover. Les cantons de Wendover et de Simpson sont ouverts à la colonisation au début du XIXe siècle. Les premiers colons arrivent dans la région vers le milieu du siècle. En 1848, une route reliant les deux cantons est tracée, ce qui facilite l'installation de nouveaux habitants. En 1855, une requête demandant l'établissement d'un lieu de culte est envoyée à Québec. En 1870, un premier lieu de culte en bois est construit, mais l'accroissement important de la population nécessite l'érection d'une nouvelle église en 1876. La première est alors déplacée afin de servir de presbytère pendant 16 ans, jusqu'à la construction de la maison curiale actuelle.

Le premier cimetière de la paroisse est bâti en même temps que la seconde église. En 1897, la fabrique achète un nouveau terrain pour y réinstaller le cimetière, la localisation précédente étant jugée insalubre. De plus, ses dimensions trop restreintes ne répondent plus aux besoins de la population. En 1906, le charnier est construit à l'entrée du nouveau cimetière. Il est suivi de la construction de l'église actuelle de 1903 à 1905.

Le charnier est classé monument historique en 2008.

Références

Claude Verrier, Saint-Cyrille-de-Wendover, Saint-Cyrille-de-Wendover: Éditions Clau Verrier, 1984, p. 37.

Entrevue avec Claude Verrier, 17 septembre 2009.

S. A. Église Saint-Cyrille. Histoire et architecture. Section « Historique ».

Site internet du ministère de la Culture sur le patrimoine culturel consulté le 10 mai 2010.

Propriétaire

Nom: Fabrique de la paroisse Saint-Luc

No civ: 34

Rue: Saint-Louis

Ville: Saint-Cyrille-de-Wendover

C.P.: J1Z1S1

Province: Québec

Description

Type cimetière: Familial

Présence d'éléments d'intérêt:

Charnier

Croix en acier

Croix ornementale

Pierre tombale ancienne

Croix en bois

Altérations:

2011-04-13 13:48:20

INVENTAIRE ARCHITECTURAL - CIMETIÈRE

Nbr enseignes: 0

Type d'enseigne:

Description enseignes:

Intérêt patrimonial:

État d'authenticité:

Recommandations:

Protection et distinction

Statut de protection: Municipal monument historique

Autres types de protection:

Prix et distinction:

2011-04-13 13:48:21

3.4.2 - Section « description »

Cette section rassemble un ensemble de renseignements nous permettant de décrire les éléments particuliers qu'on retrouve dans le cimetière et ce qui en fait un bien d'intérêt patrimonial.

Type de cimetière

À l'aide d'un menu déroulant, il est possible d'indiquer sur la fiche d'inventaire s'il s'agit d'un cimetière institutionnel, c'est-à-dire qu'il est public et qu'il appartient à l'une ou l'autre des trois confessions religieuses indiquées précédemment. On retrouve aussi des cimetières de type familial qui sont de nature privée et qui concentrent les membres d'une même famille sur un terrain qui leur appartient ou qui leur a appartenu. L'entretien des cimetières familiaux est parfois négligé lorsque la famille n'habite plus la municipalité.



Répartition selon le type de cimetière		
Type de cimetière	Nombre	%
Institutionnel	16	55 %
Familial	12	41 %
Autre	1	3 %

Présence d'éléments d'intérêt

Cette section permet d'indiquer la présence d'éléments d'intérêt présents dans le cimetière.

Répartition selon le type d'éléments d'intérêt		
Type d'éléments d'intérêt	Nombre	%
Pierre tombale ancienne	25	86 %
Arbre remarquable	15	52 %
Croix en acier	12	41 %
Clôture ornementale	11	38 %
Croix en bois	9	31 %
Calvaire	8	28 %
Dalle	8	28 %
Croix en pierre	6	21 %
Charnier	4	14 %
Tombeau	4	14 %
Stèle	2	7 %
Beffroi	1	3 %



Nombre et type d'enseigne

La section **description** nous informe également sur le nombre et le type d'enseigne présent dans le cimetière. Les enseignes dans les cimetières nous indiquent le nom du cimetière et/ou de la paroisse qui en assume la gestion. Des affiches rappelant des éléments historiques sont présentes dans quelques rares cas. Les cimetières de type familial n'ont, règle générale, aucune enseigne, ce qui rend d'autant plus difficile leur identification. Plusieurs cimetières familiaux ont ainsi disparu au fil du temps, qu'on pense au cimetière Barlow dans le Bec du canard (secteur Saint-Nicéphore).

Description enseigne

Cette case nous permet d'écrire ce que l'on retrouve inscrit sur l'enseigne ou encore des notes relatives à l'enseigne comme telle.

3.4.3 - Section « protection et distinction »

Statut de protection

Comme les bâtiments patrimoniaux, les cimetières peuvent faire l'objet d'une protection selon la Loi sur les biens culturels. Dans la MRC, un seul cimetière fait l'objet d'une protection selon la Loi sur les biens culturels et c'est le cimetière catholique de Saint-Cyrille-de-Wendover.



Autres types de protection

Aucun cimetière ne fait l'objet d'une protection selon la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU).

Prix et distinction

Aucun cimetière ne fait l'objet de prix ou de distinction.

3.5 - Les croix de chemin et calvaires

Pour les 17 municipalités rurales et les trois secteurs de Drummondville, ce sont 50 croix de chemin et calvaires qui ont été répertoriés. Les croix de chemin sont, dans la plupart des cas, du domaine privé alors que les calvaires sont souvent situés dans un cimetière ou sur un terrain appartenant à une fabrique religieuse. Ce sont des biens assez fragiles dont l'entretien, au fil du temps, peut devenir problématique puisque les croix de chemin sont parfois installées à la demande d'un petit groupe de citoyens sur un terrain après avoir obtenu la permission du propriétaire foncier. Lorsque ce dernier vend sa propriété ou encore que les gens qui l'entretenaient cessent de le faire, leur état se détériore rapidement jusqu'à leur disparition. Les croix de chemin sont, bien sûr, liées à la religion catholique et apparaissent à différentes époques comme lors des années saintes, tels les jubilé qui reviennent tous les 50 ans.

Aperçu d'une fiche imprimée d'une croix de chemin

INVENTAIRE ARCHITECTURAL - CROIX DE CHEMIN ET CALVAIRE	
Identification	
Type: Croix de chemin et calvaire	Catégorie:
Année: 1929	Circa: <input type="checkbox"/>
Note: Date selon les informations historiques.	
Matricule: 878923200	
Lot: C.W.E. 220P	
No civ: 880	
Rue: Saint-Louis	
Ville: Saint-Cyrille-de-Wendover	
C.P.: J1Z1S1	
Province: Québec	
Commentaires historiques	
Ce calvaire est érigé en 1929 par Louis Laforest et ses concitoyens. C'est la famille Lague qui entretient cette croix et son édicule et en fait la restauration.	
Références: Entrevue avec Claude Verrier, 17 septembre 2009. S. A. Saint-Cyrille-de-Wendover 1968-1993. Une collectivité. Saint-Cyrille-de-Wendover. Éditions ChauVerrier. Et les bénévoles du 125e de Saint-Cyrille. 1993, p. 160.	
Photo actuelle	
Propriétaire	
Nom: Ferme Lague et Fils inc.	
No civ: 880	
Rue: Saint-Louis	
Ville: Saint-Cyrille-de-Wendover	
C.P.: J1Z1S1	
Province: Québec	
Description	
Matériaux de la croix: Bois	Altérations:
Matériaux fondation: Ciment	
Nom des personnages:	
Matériaux personnages: 0	Disparitions:
Présence d'un édicule: <input checked="" type="checkbox"/> Entouré d'une clôture <input checked="" type="checkbox"/>	
Positionnement GPS:	
Texte (Titulus): INRI	Ajouts:
Implantation par bâtim.: Contigu	
Notes: Surmonté d'une structure de bois avec toit en tôle	
Présence de symboles: Échelles	
Jésus	
Motifs géométriques	
Couleur:	
Matériaux d'origine:	
Intérêt patrimonial:	
État d'authenticité:	
Recommandations:	

INVENTAIRE ARCHITECTURAL - CROIX DE CHEMIN ET CALVAIRE	
Protection et distinction	
Statut de protection:	Autres types de protection:
Prix et distinction:	

3.5.1 - Section « identification »

En sus de ceux déjà présentés au sous-chapitre 3.2, voici quelques autres types de renseignement d'identification dans une fiche portant sur une croix de chemin ou un calvaire.

Catégorie

La catégorie est la cote attribuée à un bien patrimonial et elle tient compte de l'intérêt architectural, patrimonial, culturel et historique de ce dernier. Pour les croix de chemin et les calvaires, nous n'avons pas attribué de cote, mais le logiciel le permettrait.

Année d'implantation

L'année d'implantation de la croix est une information parfois difficile à obtenir parce que peu documentée. Nous la retrouvons parfois inscrite sur la croix ou incrustée dans la base. Nous avons donc indiqué, à l'occasion, une date approximative. Lorsque c'était le cas, on cochait le mot **circa** sur la fiche. Une case **note** permet d'ajouter quelques informations textuelles à ce sujet.



3.5.2 - Section « description »

Dans cette section, on retrouve un ensemble d'informations descriptives nous permettant d'analyser l'intérêt patrimonial du bien ainsi que son état.

Matériau de la croix

Un menu déroulant permet de choisir le type de matériau dont est fait la croix de chemin ou le calvaire. Il est possible de faire un choix parmi les matériaux suivants : acier, bois ou autre.

Répartition selon le matériau de la croix		
Type de matériau	Nombre	%
Bois	35	69 %
Acier	12	24 %
Autre	1	2 %

Matériau de la fondation

Un menu déroulant permet de choisir le type de matériau dont est faite la base de la croix de chemin ou du calvaire. Selon l'étude de Paul Carpentier, dans plusieurs cas, la base ou le socle de la croix de chemin symbolise la colline du Golgotha – aussi appelée Calvaire – où Jésus a été crucifié et qui est située au nord de Jérusalem⁴.

Répartition selon le matériau de la fondation		
Type de matériau	Nombre	%
Ciment	35	69 %
Directement dans le sol	13	25 %
Pierre	2	4 %
Autre	1	2 %

⁴ Carpentier, Paul, « Les croix de chemin : au-delà du signe », Ottawa, Musées nationaux du Canada, Centre canadien d'études sur la culture traditionnelle, 1981, Dossier no 31, p. 351.

Nom des personnages

Une case est prévue afin d'identifier, le cas échéant, les personnages représentés. On retrouve, bien sûr, le Christ. Cependant, dans plusieurs cas, il y a plutôt une petite niche installée sur la croix à l'intérieur de laquelle figure une statuette représentant Marie, la mère de Jésus. Dans le cas des calvaires, on voit le Christ en croix, accompagné des autres personnages associés à sa crucifixion dans les évangiles.

Matériau des personnages

Les matériaux dans lesquels sont sculptés, moulés ou fabriqués les personnages ont aussi été identifiés lorsque cela s'avérait possible. Parmi les croix répertoriées, 26 présentaient un personnage.



Répartition selon le matériau des personnages		
Type de matériau	Nombre	%
Plâtre	17	65 %
Autre	4	15 %
Bois sculpté	2	8 %
Métal coulé	2	8 %
Moulage	1	4 %

Le principal matériau utilisé pour la fabrication des personnages est le plâtre, mais précisons qu'il s'agit des petites statuette intégrées à une niche sur la croix, ces statuette étant plus présentes que les grands personnages de Jésus faisant la hauteur de la croix.

Présence d'un édicule

Une case est cochée lorsque la croix ou le calvaire est placé à l'intérieur d'un petit abri, que l'on nomme édicule.

Entouré d'une clôture

Une case est cochée lorsque la croix ou le calvaire est entouré d'une clôture.

Positionnement GPS

Puisque certaines croix de chemin sont parfois placées en plein champ, sur le bord de la route, les coordonnées GPS permettent de les localiser, sur une carte par exemple.

Texte (*titulus*)

Un texte aussi appelé *titulus* est parfois inscrit sur la croix. Cette case permet de le retranscrire dans la fiche d'inventaire.

Implantation par rapport au bâtiment

Un menu déroulant permet d'indiquer si la croix ou le calvaire se retrouve isolé ou près d'un bâtiment.

Présence de symboles

Pour comprendre la symbolique⁵ associée à une croix de chemin ou un calvaire, il suffit de connaître l'histoire de la Passion du Christ racontée dans les évangiles. Les symboles présents sont pratiquement tous liés à un moment précis de ce récit, de la trahison de Jésus par Judas à la crucifixion du Christ, jusqu'à sa résurrection. Bien sûr, quelques symboles ou objets présents sur les croix actuelles sont des ajouts modernes liés à la créativité de certains des propriétaires, au mode de vie ou à l'environnement immédiat. Aussi, certains symboles semblent parfois difficiles à interpréter. Par exemple, le fait de retrouver un enjoliveur de roue sur une croix peut sembler bizarre, mais en considérant ce disque comme un soleil, sa représentation lui donne tout son sens.



La signification de différents symboles qui peuvent être apposés sur les croix de chemin est expliquée ci-après.

Animaux : bien que l'étude de Paul Carpentier ne fasse aucune mention de la présence d'animaux, il est possible d'en retrouver dans de rares cas et leur présence est étroitement liée à la vie rurale et à l'élevage des animaux.

Clous : les clous sont directement associés au mode de fixation du Christ sur la croix. Bien que les historiens ne s'entendent pas sur la façon d'attacher le corps à la croix, cette méthode est présente dans l'iconographie religieuse et populaire depuis plus de 1000 ans.

Cœur : le cœur est assez présent et fait l'objet d'une dévotion particulière. Il est souvent représenté saignant et le symbole est directement lié à la mise à mort du Christ. Dans l'ouvrage de Carpentier, on mentionne également que le cœur est un symbole important qui peut même remplacer le corpus de Jésus sur la croix. On le retrouvera, par exemple, transpercé ou entouré d'une couronne d'épines. L'autre symbolique importante liée au cœur est l'amour qui est un des piliers de l'enseignement chrétien.

Coq : lors du procès du Christ, un coq chanta trois fois après que Pierre l'eut renié, comme l'avait prédit le Christ. Le coq est, la plupart du temps, positionné au faite du pal.

Couleur : il s'agit d'une ornementation très simple qui ne demande pas de connaissances particulières et la peinture sert en même temps à protéger le matériau dont est faite la croix.

Couronne d'épines : la couronne d'épines est liée aux souffrances du Christ dans la Passion, et ce, tout au long de son supplice l'amenant vers la croix où il sera crucifié.

Échelle : l'échelle, comme les tenailles, est liée à la descente de Jésus de la croix après sa mort.

Éponge au bout d'un bâton : pendant l'exécution de Jésus, les textes saints mentionnent qu'on lui donna à boire du vinaigre. Une éponge trempée dans le vinaigre placée au bout d'un bâton fut alors utilisée.

Écritures : des textes, appelés *titulus*, ornent parfois certaines croix répertoriées. Les évangiles mentionnent qu'un écriteau était placé sur la croix et on pouvait y lire « Jésus de Nazareth, le roi des Juifs ». L'étude de Carpentier rappelle le rôle de protecteur de la croix et les textes inscrits participeraient parfois à ce rôle. On retrouve aussi des inscriptions à divers endroits de la croix. On indiquera l'année de l'implantation de la croix ou de la première croix à cet endroit, l'année d'un jubilé, la date antérieure d'un événement que l'on veut commémorer ou encore certaines phrases courantes et répétitives comme « Que ton règne vienne ». Les phrases sont parfois écrites en latin ou résumées par des initiales de types INRI, IHS, JMJ, etc. Les noms des donateurs, des souscripteurs ou de l'artisan qui a réalisé la croix figurent parfois.

Égoïne : la présence de l'égoïne serait essentiellement liée à la fabrication de la croix.

Épée : l'épée, plutôt rare, évoque la scène où Simon-Pierre tira son glaive pour couper l'oreille droite au grand prêtre.

Hache : tout comme pour l'égoïne, la présence de la hache serait essentiellement liée à la fabrication de la croix.

⁵ Carpentier, Paul, « Les croix de chemin : au-delà du signe », Ottawa, Musées nationaux du Canada, Centre canadien d'études sur la culture traditionnelle, 1981, Dossier no 31, pp., 138, 141 et 347 à 378.

Jésus : bien que la plupart des croix ne représentent par le corps de Jésus sur la croix, il est au cœur de toute la symbolique de la Passion.

Lance : la lance est placée en diagonale sur la croix. Tout comme le bâton avec l'éponge ou l'échelle, la lance qui a servi à vérifier la mort de Jésus sur la croix. La forte présence de cette instrument sur nos croix serait liée à la dévotion aux cinq plaies qui à obtenu la faveur populaire.

Marteau : en acceptant le fait que Jésus soit fixé à la croix avec des clous, le marteau devient donc un outil présent dans la Passion.

Motifs géométriques : les motifs géométriques se retrouvent plus particulièrement aux extrémités de la croix, mais parfois ils composent aussi sa structure. L'étude de Paul Carpentier mentionne que 514 variantes ont été répertoriées.

Personnages évangéliques : plusieurs personnages sont mis en scène lors de la Passion du Christ. Il y a Véronique, les larrons (les deux brigands crucifiés au côté de Jésus que l'on nomme Dismas et Gestas). On retrouve les personnages évangéliques comme Marie, la mère de Jésus, Jean ou encore Marie-Madeleine dans les calvaires de cimetière et, pour les croix, nous les retrouvons dans une niche apposée sur la croix ou au sol à la base de la croix.

Relique dans une niche : un seul exemple dans la MRC, à Saint-Brigitte-des-Saults, où l'on retrouve une relique de la croix en bois qui occupait la place de la croix actuelle en acier inoxydable sur la petite colline du rang Sainte-Anne.

Soleil : bien qu'il s'agisse d'un symbole important utilisé par toutes les civilisations du monde, dans le cas de sa présence sur la croix, il signifie l'astre du jour qui donne la vie. Il est opposé à la lune comme symbole de création. Dans le récit de la Passion, le soleil s'obscurcit à la mort de Jésus.

Statuette dans une niche : on retrouve assez fréquemment une niche. Elle peut être creusée dans la croix, clouée sur celle-ci ou déposée sur le sol à sa base. On y retrouve certains personnages tels Marie la mère de Jésus, Jésus lui-même, mais, assez souvent, ce sont des saints chrétiens. Notons que certaines niches non accompagnées de croix ont été inventoriées dans la MRC de Drummond et qu'il en existe beaucoup plus. Pour Carpentier, cela signifie l'autonomie de la niche face à la croix en termes symboliques. Il l'associe même aux tables d'offrandes des religions animistes ou polythéistes et elle aurait une fonction votive.

Suppedanum : le suppedanum est la pièce de bois au bas de la croix sur lequel reposent les pieds du Christ.

Tenailles : comme l'échelle, les tenailles sont directement associées à la descente de Jésus de la croix après sa mort.

Vase : le vase serait lié au contenant de vinaigre avec lequel on donna à boire à Jésus sur la croix à l'aide d'une éponge imbibée placée au bout d'un bâton.

Autres : parmi les autres éléments retrouvés au Québec, il y a la croix que l'on superpose à la croix de chemin et qui renforce ainsi cet élément central de la Passion du Christ. On pourrait retrouver d'autres symboles tels que : les mains, les dés, le fouet, les lanternes ou chandeliers, le perizonium qui est une pièce de tissu recouvrant partiellement le Christ, le triangle à rayons intérieurs qui représenterait possiblement le père et son œil bienveillant ou encore la Sainte Trinité, les anges liés à la résurrection qui sont parfois présents sur les calvaires de cimetière, le crâne, le serpent, les tables de la loi, la grappe de raisin, l'hostie, l'ostensoir et le chapelet.

Répartition de la présence sur la croix des symboles

Type de symbole	Nombre	%
Motifs géométriques	17	33 %
Statuette dans une niche	15	29 %
Couleur	14	27 %
Soleil	14	27 %
Écritures	8	16 %
Personnages évangéliques (saints)	7	14 %
Cœur	6	12 %
Jésus	6	12 %
Coq	5	10 %
Échelle	5	10 %
Lance	5	10 %
Marteau	3	6 %
Autre	2	4 %
Couronne d'épine	2	4 %
Épée	2	4 %
Suppedanum	2	4 %
Tenailles	2	4 %
Clous	1	2 %
Éponge au bout d'un bâton	1	2 %
Hache	1	2 %
Relique dans une niche	1	2 %

Matériau d'origine

Cette case permet d'indiquer le matériau d'origine de la croix ou du calvaire, lorsqu'il est connu.

3.5.3 - Section « protection et distinction »

Statut de protection

Comme les bâtiments patrimoniaux, les cimetières peuvent faire l'objet d'une protection selon la Loi sur les biens culturels. Dans la MRC, aucune croix de chemin ou calvaire ne fait l'objet d'une telle protection.

Autres types de protection

Aucune croix de chemin ou calvaire ne fait l'objet d'une protection selon la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU).

Prix et distinction

Aucune croix de chemin ou calvaire ne fait l'objet de prix ou de distinction.



3.6 - Les paysages et points de vue

Sur le territoire des 17 municipalités rurales et les trois secteurs de Drummondville visés, ce sont 33 paysages et points de vue qui ont été répertoriés. L'intérêt envers ce type de bien est assez récent et peu d'inventaires ont été réalisés au Québec jusqu'à présent. Par contre, des caractérisations de paysages ou encore des chartes de paysages ont été réalisées dans la dernière décennie, notamment dans les Laurentides et dans la MRC de Lotbinière.



En 2008, le gouvernement du Québec a produit un guide de gestion des paysages⁶ qui a été notre principale source d'information pour créer la première fiche d'inventaire électronique pour un paysage au Québec. Nous avons également consulté le document *La charte du paysage québécois*, produit par le Conseil du paysage québécois en janvier 2002. Le gouvernement du Québec a reconnu l'importance du paysage, en 2002, avec la Loi sur la conservation du patrimoine naturel et, en 2006, avec la Loi sur le développement durable. Dans le cadre de la révision de la Loi sur les biens culturels, le paysage sera considéré comme un bien culturel. Il pourra donc faire l'objet d'une protection, par exemple. Quoi qu'il en soit, les paysages sont désormais partie prenante des grands dossiers d'aménagement du territoire dans bon nombre de régions du Québec. Dans le cadre de notre inventaire, nous nous sommes consacrés essentiellement aux paysages accessibles de la route. Dans l'exemple ci-dessous, il s'agit d'un tunnel d'arbre.

Aperçu d'une fiche imprimée d'un paysage

INVENTAIRE ARCHITECTURAL - PAYSAGE / POINT DE VUE	
Identification	
Type: Paysage / point de vue	Catégorie:
Nom: Tunnel d'arbres	GPS de / à: 46.20832°N, 72.86647°W
	GPS: 46.20998°N, 72.87552°W
Direction vue: Nord-Ouest	Année: 0
Rue: rang du bassin	Note:
Ville: Saint-Bonaventure	Utilisation actuelle:
Province: Québec	
Commentaires historiques	
Photo actuelle	
Description	
Caractéristiques géomorphologiques:	Délimitation du champ visuel:
Plaine	
Type de vue:	
Vue Fermée	
Analyse visuelle frontale:	
Élément d'intérêt:	
Échelle de vision:	
Courte (moins de 1 km)	
Éléments visuels d'intérêt:	Nbr de plan de vision: 1
Arbres (tunnel)	Note (éléments visuels perturbateurs):
Route	
Champs	
Bâtiment villageois	Note (éléments visuels d'intérêt):
Particularité écologique:	
Éléments visuels perturbateurs:	
Type d'intérêt patrimonial:	
Esthétique	
Écologique	
Évolution du paysage	
Persistance:	
Altérations:	Disparitions:
	Ajouts:
Intérêt patrimonial:	État d'authenticité:
2011-04-13 13:56:56	

INVENTAIRE ARCHITECTURAL - PAYSAGE / POINT DE VUE		
Recommandations:	Utilisation du sol à l'origine:	
Notes (utilisation du sol):		
Protection et distinction		
Statut de protection:	Autres types de protection:	Prix et distinction:
2011-04-13 13:56:57		

⁶ Paquette Sylvain, Poullaouec-Gonidec Philippe, Domon Gérald et Chaire en paysage et environnement de l'Université de Montréal, « Guide de gestion des paysages au Québec. Lire comprendre et valoriser le paysage », Québec, 2008.

3.6.1 - Section « identification »

En plus de ceux déjà énumérés au sous-chapitre 3.2, les types de renseignement suivants peuvent permettre d'identifier le bien patrimonial décrit.

Direction de la vue

Un onglet permet d'indiquer dans quelle direction se trouve le point de vue ou le paysage qui s'offre à nous.

Catégorie

La catégorie est la cote attribuée à un bien patrimonial et elle tient compte de l'intérêt architectural, patrimonial, culturel et historique de ce dernier. Pour les paysages et points de vue, nous n'avons pas attribué de cote, mais le logiciel le permettrait.

GPS de/à

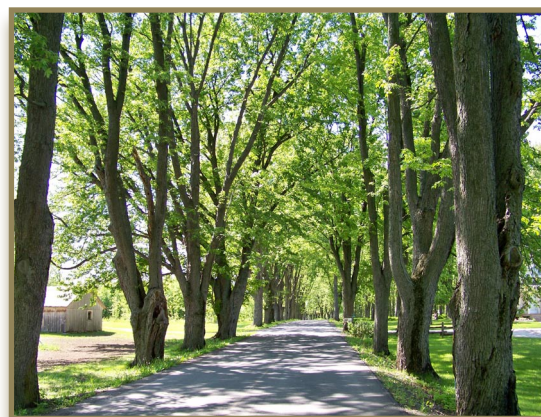
Dans le cas d'une section de paysage, il est possible d'indiquer, dans les deux cases réservées à cette fin, deux coordonnées GPS différentes qui représentent le début et la fin de la section de paysage ou d'un tunnel d'arbres.

GPS

Il est également possible d'entrer les coordonnées GPS d'un seul point afin d'indiquer un point de vue ou une percée visuelle particulière.

Année

L'année d'implantation d'un paysage est une information difficile à obtenir parce que celui-ci est en évolution et se modifie constamment au contact de l'homme.



3.6.2 - Section « description »

Dans cette section, on retrouve un ensemble d'informations permettant d'analyser l'intérêt patrimonial du bien, dans ce cas-ci, un paysage ou un point de vue. Il s'agit de tenter de caractériser l'expérience visuelle s'offrant à nous.

Caractéristiques géomorphologiques

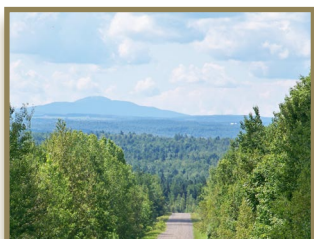
Un menu déroulant permet d'indiquer les formes du relief terrestre qui est observé.

Répartition selon les caractéristiques géomorphologiques		
Type de caractéristiques	Nombre	%
Colline	14	42 %
Vallée	14	42 %
Montagne	12	36 %
Plaine	10	30 %
Rivière	8	24 %
Île	5	15 %
Plateau	3	9 %

Type de vue

Le type de vue observé dépend de plusieurs éléments tels que le relief, la végétation et l'occupation du sol. Nous avons utilisé ici la typologie présentée dans le *Guide de gestion des paysages*.

Répartition selon le type de vue		
Type de vue	Nombre	%
Vue ouverte	21	64 %
Vue encadrée	4	12 %
Vue fermée	3	9 %
Vue filtrée	3	9 %
Vue percée	1	3 %



Le type de vue dominant dans la MRC est la vue ouverte. Celle-ci est la plus spectaculaire puisqu'elle n'est pas obstruée et qu'elle offre ainsi un large panorama.

Analyse visuelle frontale

Ce type d'analyse permet de décrire les perspectives et les effets visuels observés. Il s'applique au paysage urbain mais également au paysage rural.

Répartition selon l'analyse visuelle frontale		
Analyse visuelle frontale	Nombre	%
Effet d'ouverture	21	64 %
Effet de transparence	6	18 %
Effet d'entonnoir	3	9 %
Effet concave	1	3 %
Effet de tableau	1	3 %

L'effet d'ouverture domine l'analyse visuelle frontale observée. C'est celui où peu d'éléments viennent redimensionner le paysage observé et qui offre ainsi à l'œil un large panorama.

Échelle de vision

La case concernant l'échelle de vision nous indique la distance approximative de l'élément visuel observé au plus loin que porte notre regard.

Répartition selon l'échelle de vision		
Échelle de vision	Nombre	%
Grande (plus de 10 km)	17	52 %
Moyenne (1 à 10 km)	7	21 %
Courte (moins de 1 km)	8	24 %

Délimitation du champ visuel

Cette case permet d'insérer une carte en plan ou en coupe qui montre la délimitation du champ visuel à partir d'un ou plusieurs points d'observation. Pour le moment, aucune carte délimitant le champ visuel n'a été intégrée à la fiche d'inventaire.

Éléments visuels d'intérêt

Cette case permet de choisir parmi un certain nombre d'éléments pré-identifiés, soit ceux qui comportent un intérêt d'un point de vue paysager en milieu rural. Une case **note** permet d'inscrire des commentaires à ce sujet ou d'apporter des précisions.

Répartition des éléments visuels d'intérêt		
Éléments visuels d'intérêt	Nombre	%
Forêt mature	24	73 %
Champs	21	64 %
Montagne	13	39 %
Pâturage	11	33 %
Arbres (rangée)	9	27 %
Cours d'eau	9	27 %
Route	9	27 %
Île	6	18 %
Rive	5	15 %
Clôture	4	12 %
Village	4	12 %
Arbres (tunnel)	3	9 %
Plantation	3	9 %
Bâtiment isolé	2	6 %
Prairie naturelle	2	6 %

Éléments visuels perturbateurs

Cette case permet de choisir parmi un certain nombre d'éléments pré-identifiés ceux qui viennent perturber notre champ visuel. Une case **note** permet d'inscrire des commentaires à ce sujet ou d'apporter des précisions.

Répartition des éléments visuels perturbateurs		
Éléments visuels perturbateurs	Nombre	%
Pylônes électriques	5	15 %
Tours de télécommunication	2	6 %



Particularité écologique

On ne peut pas parler de paysages sans aborder les aspects écologiques de ces derniers. Une case permet d'indiquer un ou plusieurs éléments écologiques particuliers qui sont observés ou inventoriés par le ministère des Ressources naturelles et de la Faune.

Type d'intérêt patrimonial

Une case permet d'identifier un ou plusieurs types d'intérêt patrimonial.

Répartition selon le type d'intérêt patrimonial		
Type d'intérêt patrimonial	Nombre	%
Esthétique	32	97 %
Écologique	20	61 %

Nombre de plans de vision

Une case permet d'identifier le nombre de plans qui s'offrent à notre vision lorsqu'on observe un paysage ou un point de vue. Par exemple, on peut retrouver un pâturage au premier plan, une forêt au deuxième plan (tout juste derrière) et, comme dernier élément de notre champ de vision, une montagne au troisième plan. Il s'agit d'inscrire le chiffre dans une case prévue à cette fin.

Répartition selon le nombre de plan de vision		
Nombre de plan	Nombre	%
1	23	70 %
2	6	18 %
3	4	12 %

3.6.3 - Section « évolution du paysage »

À l'aide de différentes cases, il est possible de décrire et d'identifier différents éléments permettant de connaître l'évolution du paysage observé. Les conclusions de cette observation permettent ensuite d'évaluer la valeur patrimoniale du paysage ou du point de vue. Dans le cadre de l'inventaire patrimonial, nous n'avons pas fait cette analyse, mais le logiciel le permet.

Persistance

Une case permet d'identifier ce qui, parmi les éléments visuels observés, persiste à travers le temps. Bien sûr, des photos anciennes et des informations historiques peuvent être utiles à cet égard.



Utilisation du sol à l'origine

Cette case permet d'indiquer l'utilisation d'origine qui était faite du territoire qui s'offre en paysage ou en point de vue. Une ou plusieurs utilisations peuvent être sélectionnées pour un même lieu à l'aide de ce menu déroulant. De plus, une case **notes** permet d'inscrire des informations complémentaires concernant l'utilisation du sol à l'origine.

Répartition selon l'utilisation du sol à l'origine		
Type d'utilisation	Nombre	%
Agricole	4	12 %
Agricole animale	1	3 %
Forestière	1	3 %



3.6.4 - Section « protection et distinction »

Statut de protection

Les paysages peuvent faire l'objet d'une protection selon la Loi sur les biens culturels. Aucun paysage de la MRC ne fait l'objet d'une protection pour le moment.

Autres types de protection

Aucun paysage ne fait l'objet de protection selon la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU).

Prix et distinction

Aucun paysage n'a reçu de prix ou de distinction.

3.7 - Les ponts

Pour les 17 municipalités rurales et les trois secteurs de Drummondville, ce sont cinq ponts de fer qui ont été répertoriés. Il est à noter qu'aucun pont couvert en bois n'est présent dans la MRC de Drummond. L'intérêt envers ce type de bien est assez récent et peu d'inventaires ont été réalisés au Québec jusqu'à présent. Par contre, le ministère des Transports du Québec (MTQ) a conçu des fiches pour connaître et pour évaluer les structures patrimoniales. Il est à noter que, règle générale, les ponts sont la propriété des municipalités, mais leur entretien est assumé en majeure partie par le Ministère, qui a repris la responsabilité de l'entretien de 4200 ponts situés sur le réseau municipal en janvier 2008.



L'ouvrage sur l'identification et la gestion des ponts patrimoniaux produit par le ministère des Transports⁷ en 2005 nous indique que, sur les 8700 ponts faisant partie du réseau routier québécois, il y en aurait environ 200 qui pourraient être considérés comme patrimoniaux, ce qui représente environ 2,5 % de l'ensemble de ces structures. De plus, sur le site internet du ministère des Transports⁸, on apprend que 245 ponts couverts étaient présents au Québec en 1965, qu'il en restait 100 en 1980 et seulement 91 en 1997. Il est aussi possible de faire une recherche de ponts couverts par région. Trois sont répertoriés dans la région du Centre-du-Québec mais aucun dans la MRC de Drummond. C'est lors d'une rencontre avec un agent du bureau régional du MTQ pour le dossier de ponts patrimoniaux que nous avons appris l'existence d'une grille d'évaluation de l'indice patrimonial d'un pont. Le Ministère a rassemblé sur une seule fiche plusieurs informations relatives à chaque pont telles que le constructeur, l'année de construction, les caractéristiques particulières de la structure et l'indice patrimonial de la structure. Nous avons donc bâti notre fiche d'inventaire en tenant compte du travail effectué par le MTQ.

Les quelques ponts de fer toujours présents dans la MRC de Drummond font partie intégrante des biens patrimoniaux du territoire et, par conséquent, des richesses patrimoniales qu'il faut bien connaître afin d'en assurer la conservation et la mise en valeur pour les générations futures.

3.7.1 - Section « *identification* »

En plus des informations déjà décrites dans le sous-chapitre 3.2, vous trouverez ci-après d'autres éléments qui peuvent être documentés sur la fiche d'inventaire d'un pont.

Nom

Le nom indique l'appellation commune du bien dans la communauté. Dans le cas des ponts, peu de noms existent. Il est à noter que l'appellation de certains ponts est liée au nom de famille du ministre des Transports à l'époque de leur construction. D'autres noms évoquent des personnages historiques locaux importants.

GPS

Il est possible d'entrer les coordonnées GPS afin de localiser le pont de façon géographique.

Numéro de structure

Le ministère des Transports donne un numéro à chacune des structures qui sont sous sa juridiction, dont les ponts.

Obstacle

Puisque les ponts ne possèdent pas d'adresse civique, le nom de l'obstacle, la plupart du temps un cours d'eau mais parfois aussi une route ou un chemin de fer, permet de le localiser plus facilement.

⁷ Ministère des transports du Québec, « Orientation ministérielle sur l'identification et la gestion des ponts à valeur patrimoniale », Québec, 2005.

⁸ Site web du ministère des Transports du Québec : www.mtq.gouv.qc.ca

Catégorie

La catégorie est la cote attribuée à un bien patrimonial et elle tient compte de l'intérêt architectural, patrimonial, culturel et historique de ce dernier. Pour les ponts, nous n'avons pas attribué de cote, mais le logiciel le permettrait.

Indice patrimonial des structures (IPS)

L'indice patrimonial des structures (IPS) est une cote chiffrée accordée par le ministère des Transports et qui résulte de l'évaluation de différents éléments constitutifs d'un pont. Une cote de 60 points et plus est accordée à un pont ayant un intérêt patrimonial élevé, une cote se situant entre 40 et 59 points est attribuée à un pont considéré comme un ouvrage ayant un intérêt patrimonial moyen, tandis qu'en bas de 40 points, on considère le pont comme ayant un intérêt patrimonial faible. Dans la MRC de Drummond, aucun pont n'a un intérêt patrimonial élevé, mais deux présentent un intérêt moyen. Aussi, deux des cinq ponts répertoriés n'ont pas été analysés par le Ministère.

Aperçu d'une fiche imprimée d'un pont

INVENTAIRE ARCHITECTURAL - PONT	
Identification	
Type: Pont	Catégorie:
Nom: Pont Gagnon (pont de la grande ligne no 7)	Année: 1913 Circa: <input type="checkbox"/> IPS: <input checked="" type="checkbox"/> 3
GPS:	Note: Date selon les informations historiques.
Structure: P-00070	
Roads: route du Pont	
Obstacle: Rivière Nicolet S-O	
Ville: Saint-Lucien	
Province: Québec	
Commentaires historiques	
<p>Les démarches pour la construction du pont ont débuté par la requête de Philéas Gagnon signée par 45 paroissiens de Saint-Lucien et adressée au conseil de Combe d'Arthabaska le 12 décembre 1911. La réponse fut affirmative et les travaux devaient être achevés entre le 23 janvier 1912 et le 1er novembre 1913. Le coût est de 12 000 \$. La construction est terminée en 1914.</p> <p>Avant sa construction on traversait en bac, mais la personne responsable habitait très loin et les gens devaient attendre longtemps. Jusqu'en 1900 la route menant au pont est en terre et au printemps le pont est presque inaccessible. En 1903, le pont est fermé temporairement à cause de son mauvais état. Une requête est envoyée au ministère à ce sujet.</p> <p>Une traversée par bac est organisée sur la rivière Nicolet et elle est approuvée par le conseil municipal en 1912. Toutefois, le propriétaire du bac ne demeurait pas sur les lieux et les passagers devaient parfois attendre longtemps avant de pouvoir travailler. Un mystère plane sur la construction du pont Gagnon qui relie maintenant les deux rives de la rivière Nicolet. En fait, les monographies des municipalités concernées mentionnent la même version des faits, la monographie de Saint-Lucien se référant consensuellement à celle de Sainte-Séraphine à ce sujet. Selon ces documents, la construction du pont Gagnon est recommandée pour l'été 1912 et le 1er novembre 1913. Les résolutions du conseil municipal de Saint-Lucien ont autorisé l'emprunt de certaines sommes pour la construction du pont au cours des années 1913-1914. À la lumière de ces documents, tout laisse croire que le pont est construit entre les années 1912-1914.</p> <p>En outre, Lévis Leblond du ministère des Transports mentionne que la structure aurait été érigée entre janvier 1912 et l'année 1913. La saison hivernale et la rivière gelée facilitaient la construction du pont. Toutefois, des photos viennent amplifier les zones grises entourant la construction de ce pont. En fait, des photos prises à différentes étapes de la construction du pont exposent une rive avec peu d'arbres en raison d'un feu qui aurait tout détruit sur son passage. Cependant, les photos de la construction plus avancée du pont présentent une rive avec plusieurs arbres d'au moins une dizaine d'années. Il semblerait donc que la construction du pont aurait perduré sur une période de plusieurs années laissant ainsi le temps à la forêt de renouer de ses cordes. Malheureusement, ces photos ne sont pas datées et il est difficile d'établir exactement de quelle période il s'agit.</p> <p>Serait-il possible que ces photos représentent un pont qui aurait été construit avant la construction du pont Gagnon ? Les diverses sources ne permettent pas d'apporter davantage de précisions pour le moment.</p>	
Photo actuelle	
	
Propriétaire	
Nom: Municipalité de Saint-Lucien	
No civ: 6350	
Rue: rang 7	
Ville: Saint-Lucien	
C.P.: J0C1N0	
Province: Québec	
Description	
2011-04-13 13:58:02	

INVENTAIRE ARCHITECTURAL - PONT	
Concepteur: Ingénieur du gouvernement du Québec	
Constructeur: Inconnu	
Type de structure: (S) Pont à poutres triangulaires à tablier intermédiaire	
Type de pont:	
Prat:	
Nbr travées: 1	
Longueur travées -1: 66,7	
Longueur travées -2:	
Qualité environnement: Très Bon	
Potential mise en valeur: Environnement naturel préservé.	
Utilisation actuelle: Voiture seulement, Piéton et vélo	
Notes:	
Matériaux actuels:	
Revêtement de la chaussée: Bois	
Nombre de piliers: <input type="radio"/> 1 <input checked="" type="radio"/> 2 <input type="radio"/> 3 <input type="radio"/> 4 <input type="radio"/> Aucun	
Matériaux piliers: Béton	
Notes architecturales et structurales: IPS: 38	
Utilisation d'origine:	
Altérations: Remplacement des rivets par des boulons.	
Disparitions:	
Ajouts:	
Nombre d'enseignes: 2	
Type d'enseigne: Murale à juit	
Description des enseignes: Enseigne au dessus de l'entrée indiquant le nom du pont, son numéro et l'année de sa construction. Une autre enseigne séparée du pont indique le nom de la rivière.	
Éléments patrimoniaux	
Intérêt patrimonial: Intérêt patrimonial	
État d'authenticité: Présence de rivets. Glissière d'origine en treillis. Poteaux d'extrémités (profilé avec une boule). Tablier en bois.	
Recommandations:	
Utilisation d'origine: 0	
Matériaux d'origine:	
Protection et distinction	
Statut de protection:	
Autres types de protection:	
Prix et distinction:	
2011-04-13 13:58:03	

3.7.2 - Section « description »

Cette section rassemble un ensemble d'informations nous permettant de bien décrire les éléments particuliers associés à une structure de pont qui en fait un bien d'intérêt patrimonial. Pour développer cette partie, nous avons eu recours à la terminologie que le ministère des Transports utilise dans ses grilles d'évaluation de l'indice patrimonial d'un pont.

Concepteur

Une case permet d'inscrire le nom du concepteur du pont. Il s'agit souvent d'un ingénieur qui travaille pour le ministère des Transports.

Constructeur

Une case permet d'indiquer le nom de l'entreprise ou des entreprises qui ont participé à la construction du pont répertorié.

Type de structure

Les ponts sont considérés comme des structures et celles-ci sont identifiées à l'aide d'un nom et d'un numéro par le ministère des Transports. Les éléments principaux permettant cette catégorisation sont le type de poutres utilisé (bois, acier, béton, etc.) ainsi que le type de tablier. Les structures se répartissent en sept grandes catégories, soit ponceau, pont à dalle épaisse, pont à poutres à âme pleine, pont à poutres-caissons, pont à poutres triangulées, pont en arc, pont à câbles et autres types d'ouvrage. Chacune des structures est identifiée par un numéro que nous utilisons dans le cadre de l'inventaire.

Répartition selon le type de structure		
Type de structure	Nombre	%
Autre	3	60 %
Pont à poutres triangulées à tablier inférieur, en métal	1	20 %
Pont à poutres triangulées à tablier intermédiaire	1	20 %

Type de pont

Dans la catégorie des ponts à poutres triangulées, divers types de pont sont possibles selon la façon dont on assemble les poutrelles structurales.

Répartition selon le type de pont		
Type de pont	Nombre	%
Autre	2	40 %
Pony-Warren	1	20 %
Pratt	1	20 %
Warren	1	20 %

Nombre de travées

Une case permet d'indiquer le nombre de travées que compte le pont. Une travée est la section de pont qui s'appuie sur un pilier à chacune de ses extrémités. Les cinq ponts répertoriés possèdent tous une seule travée.

Longueur des travées

Deux cases permettent d'indiquer la longueur de la ou des travées du pont répertorié.

Caractéristiques particulières

Cette case permet de mentionner les caractéristiques particulières liées à la conception et à la construction du pont, s'il y a lieu.

Qualité de l'environnement

Cet espace permet de décrire l'environnement immédiat du pont en termes quantitatifs et qualitatifs.

Potentiel de mise en valeur

Cette zone permet d'indiquer les éléments particuliers associés au pont et qui pourraient servir à le mettre en valeur, par exemple une piste cyclable qui passerait près ou sur le pont.

Utilisation actuelle

Un menu déroulant permet d'indiquer les différentes utilisations actuelles du pont.

Répartition selon l'utilisation		
Type d'utilisation	Nombre	%
Piéton et vélo	5	100 %
Tous les véhicules	3	60 %
Voiture seulement	2	40 %

Matériaux actuels

Une case permet d'identifier les matériaux qui composent la structure actuelle du pont.

Revêtement de la chaussée

Une zone permet d'identifier le revêtement de la chaussée que l'on retrouve actuellement sur le pont. Une case **notes** donne la possibilité d'inscrire des commentaires relatifs aux matériaux qui composent la structure et la chaussée du pont. Pour les cinq ponts de la MRC, on retrouve de l'asphalte, du bois et du béton.

Nombre de piliers

Une case permet d'indiquer le nombre de piliers qui soutiennent le pont. On retrouve habituellement deux piliers pour chaque travée d'un pont et un même pilier peut servir à appuyer deux travées.

Matériaux des piliers

Cette case permet d'indiquer les matériaux qui composent les piliers du pont. On retrouve principalement le béton et les blocs de pierre. Une case **notes** permet d'ajouter des commentaires relatifs aux matériaux qui composent les piliers du pont.



Utilisation d'origine

Cette case permet d'indiquer l'utilisation du pont à son origine à l'aide d'un menu déroulant.



Nombre et type d'enseigne

La section description nous informe également sur le nombre et le type d'enseigne présent sur le pont.

Description enseignes

Cette case nous permet d'écrire ce qu'on retrouve écrit sur l'enseigne ou encore des notes relatives à l'enseigne comme telle. Les enseignes sur les ponts indiquent souvent le nom du pont ou le nom du constructeur. On retrouve aussi le nom de la rivière qui coule sous le pont ainsi que des informations concernant la hauteur et la largeur maximales permises pour circuler sur cet ouvrage.

3.7.3 - Section « protection et distinction »

Statut de protection

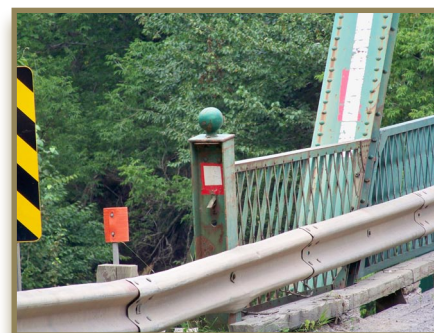
Aucun pont ne fait l'objet d'une protection selon la Loi sur les biens culturels.

Autres types de protection

Aucun pont ne fait l'objet d'une protection selon de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU).

Prix et distinction

Aucun pont n'a reçu de prix ou de distinction dans la MRC.

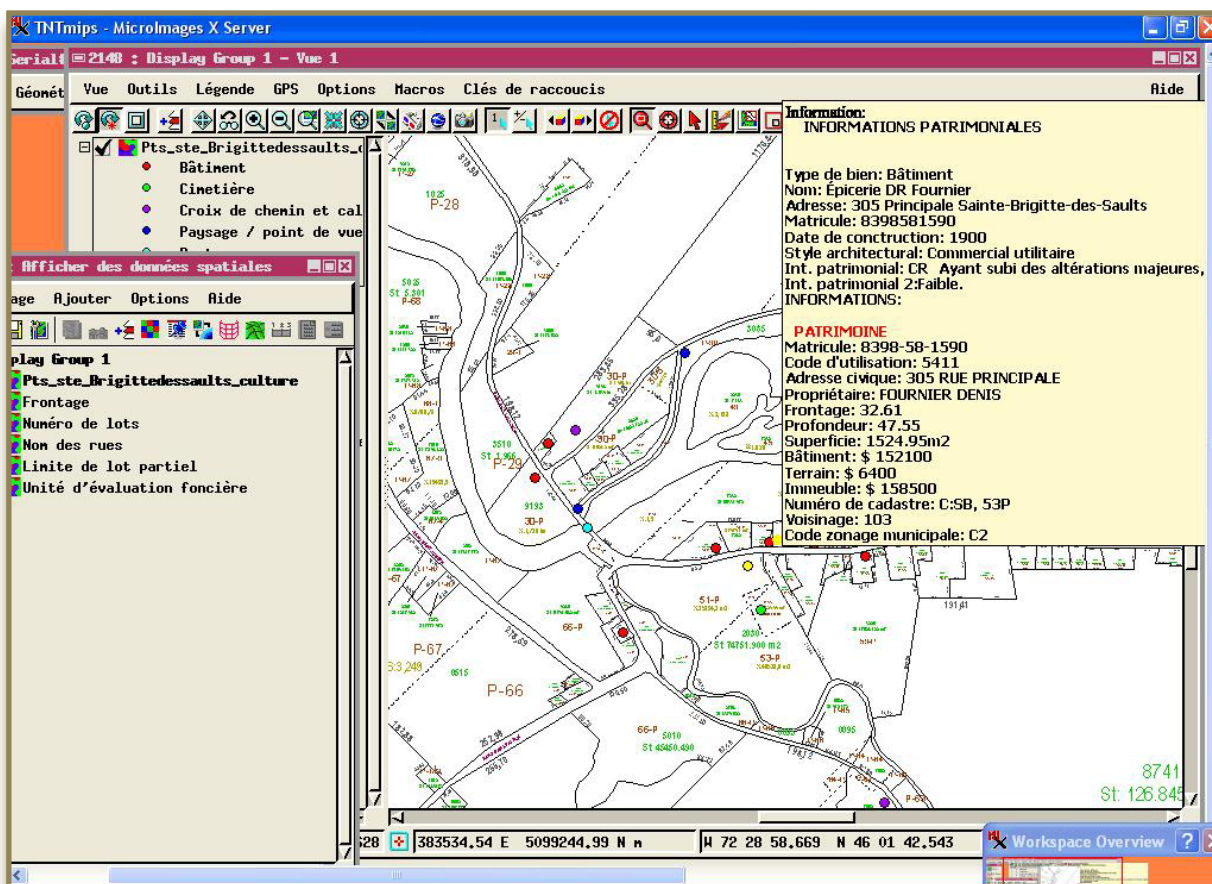


4 - Cartographie, géoréférencement et gestion des données

Dans le cadre du projet d'inventaire, nous souhaitons doter les municipalités d'outils technologiques efficaces pour faciliter une meilleure connaissance des éléments patrimoniaux de leur territoire. La création du logiciel Minesko a constitué la première étape. Il fallait toutefois s'assurer que nos données puissent être partagées et intégrées dans la plateforme de gestion urbanistique utilisée par les municipalités.

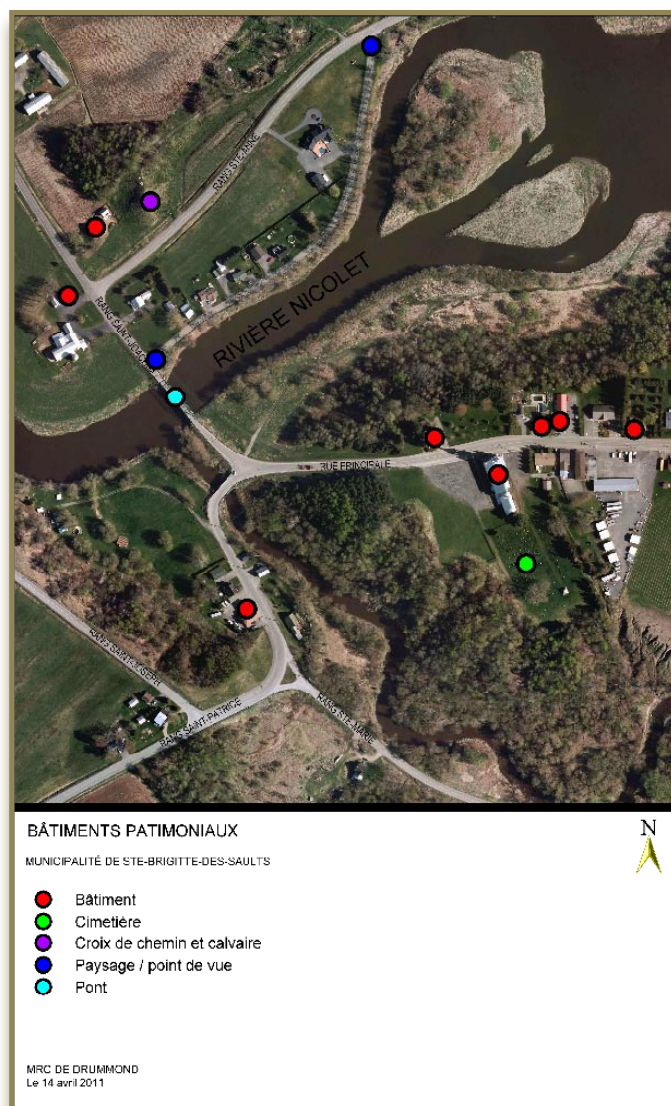
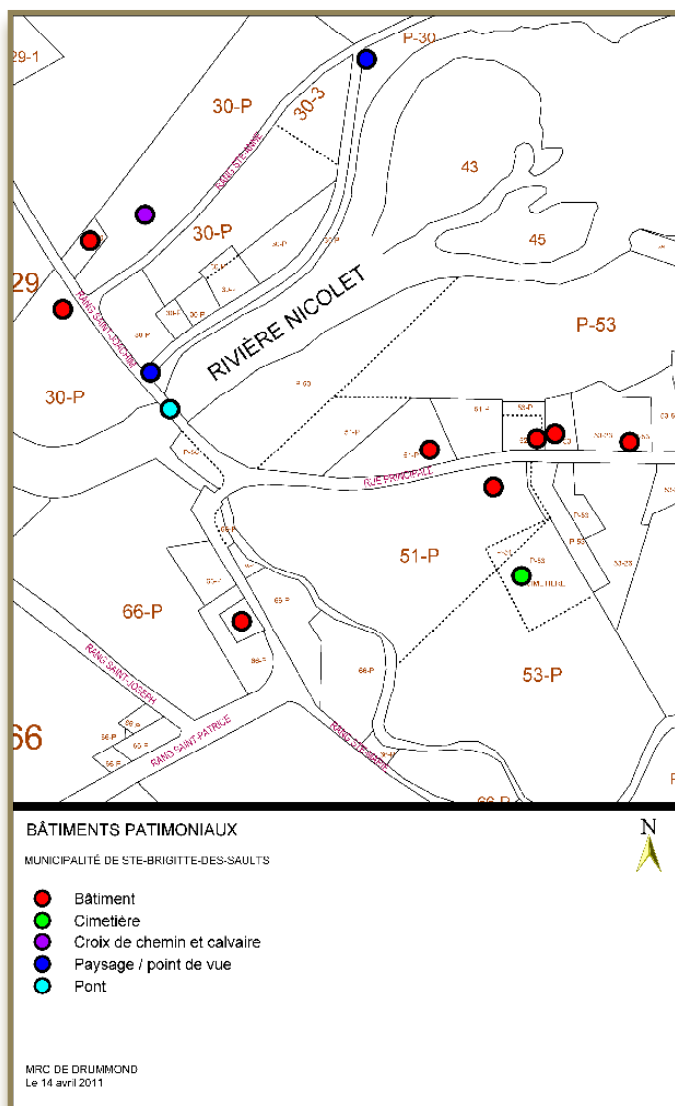
La MRC de Drummond et ses 17 municipalités rurales utilisent le logiciel TNT.mips pour consulter la matrice graphique à laquelle a été rattaché le rôle foncier. L'image suivante nous présente l'interface de ce logiciel. On y aperçoit notamment une infobulle apparaître, en haut à droite, dans laquelle ont été ajoutées des informations relatives au bien patrimonial. L'indication voulant qu'il s'agisse d'un bien patrimonial apparaît également à la simple consultation ou impression de la fiche d'évaluation d'un bâtiment. L'officier municipal peut alors consulter la fiche complète de ce bâtiment s'il souhaite davantage de renseignements. Cette intégration aux outils de gestion du territoire existants permet aussi d'assurer la mise à jour des données recueillies et d'assurer une circulation maximale de l'information.

Aperçu de l'interface du logiciel TNT.mips



Nous avons également produit des cartes géoréférencées – satellite ou non – pour chacune des municipalités. À l'intérieur des cartes, chaque type de bien patrimonial est identifié par une couleur différente et est positionné précisément. Une infobulle apparaît également lorsque la souris de l'ordinateur passe sur un lot présent sur la carte et nous donne quelques informations rapides sur le bien. Dans les images relatives à Sainte-Brigitte-des-Saults présentées ci-après, on aperçoit à gauche le rendu de type cartographie et matrice simple, alors qu'à droite on aperçoit le même endroit à partir d'une photo aérienne.

Aperçu des deux types de cartes imprimée



5 - Réglementation et protection

La réalisation de l'inventaire patrimonial de la MRC est un projet majeur réalisé pour assurer la connaissance de notre patrimoine. Ainsi, après avoir fait de la sensibilisation auprès des élus et des citoyens et après avoir assuré la connaissance en réalisant l'inventaire, nous en sommes à l'étape de la protection. Dans son plan d'action en culture 2011-2013, la MRC de Drummond prévoit proposer aux 17 municipalités rurales la mise en place d'outils réglementaires afin d'assurer la protection du patrimoine. Rappelons également que le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine est en révision de la Loi sur les biens culturels et que des modifications pourraient être apportées à certains types de statut. De nouveaux statuts de protection feront sans doute leur apparition.

5.1 - Outils de réglementation et de protection

Le gouvernement du Canada n'a pas de lois et de mécanismes de protection du patrimoine culturel ni de programmes d'aide financière à cet égard. Celui-ci compile toutefois, dans un répertoire, les informations concernant les lieux ayant un intérêt historique et patrimonial sur son site internet *Lieux patrimoniaux du Canada* que l'on peut consulter au www.historicplaces.ca/fr/home-accueil.aspx.

Actuellement, dans la MRC de Drummond, quelques biens patrimoniaux font l'objet de mesures de protection à trois paliers d'intervention différents, soit le provincial, le régional (schéma d'aménagement de la MRC) et le municipal. Au palier provincial, deux bâtiments sont classés bien patrimonial; il s'agit du Manoir Trent et de la Maison Mitchell-Marchessault, tous deux situés à Drummondville. Un objet d'art est aussi classé, soit le tabernacle du maître-autel de l'église de Saint-Eugène. Enfin, une plaque commémorative est installée depuis 1926 sur la rue Principale à L'Avenir devant la maison historique de Jean-Baptiste-Éric Dorion, premier député francophone du comté de Drummond.

Comme le statut de bien classé accordé par le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec selon la Loi sur les biens culturels vient avec de l'aide financière et restreint considérablement les interventions sur le bien protégé, très peu de bâtiments font l'objet de ce type de protection. Les principaux outils de protection et de réglementation du patrimoine utilisés dans la MRC de Drummond sont le schéma d'aménagement de la MRC, la citation municipale et le PIIA. Ces outils réglementaires sont décrits dans la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et dans la Loi sur les biens culturels.



5.2 - Biens patrimoniaux reconnus et protégés

Dans son schéma d'aménagement, la MRC de Drummond identifie huit territoires d'intérêt patrimonial situés au cœur de certains villages et appelés les ensembles patrimoniaux. Bien que huit ensembles soient identifiés pour le moment, d'autres pourraient s'ajouter dans le cadre de la révision du schéma d'aménagement. Aussi, toujours dans le schéma d'aménagement de la MRC sont identifiés certains biens culturels et lieux possédant un intérêt patrimonial et/ou historique que l'on appelle les éléments patrimoniaux historiques. Sept lieux sont ainsi identifiés pour les 17 municipalités rurales. Enfin, dans ce même schéma sont identifiés des éléments d'intérêt esthétique et écologique dans 13 municipalités. Dans la section *Protection et mise en valeur* du schéma d'aménagement, on mentionne que les « sites d'intérêt doivent faire l'objet d'une attention particulière de la part des municipalités. Celles-ci doivent prévoir des mesures favorisant la sauvegarde des éléments affichant un intérêt historique, culturel, esthétique ou écologique pour la région ».

Du côté des municipalités de la MRC de Drummond, exception faite de la Ville de Drummondville, très peu de municipalités utilisent les outils réglementaires à leur disposition pour assurer la protection de leurs biens patrimoniaux. En lien avec le schéma d'aménagement, les municipalités ont tout de même délimité leur ensemble patrimonial et ont identifié, à l'intérieur de celui-ci, certains bâtiments d'intérêt. Le plan d'urbanisme des municipalités doit considérer cet aspect et contenir des mesures à cet égard.

On retrouve dans le règlement de neuf municipalités rurales de la MRC, principalement dans le règlement de zonage, quelques normes relatives à l'implantation, aux agrandissements et à l'adossement de constructions aux pentes de toits, aux lucarnes et aux ouvertures.

Quelques municipalités sont allées un peu plus loin en utilisant les outils urbanistiques disponibles pour assurer la protection du patrimoine et des interventions de qualité sur ces biens. Les municipalités de Saint-Guillaume et de Saint-Cyrille-de-Wendover sont les seules dans la MRC à posséder un PIIA pour protéger certains biens patrimoniaux, alors que le potentiel est présent dans plusieurs autres villages. Au chapitre des citations municipales en milieu rural, seules les municipalités de Saint-Edmond-de-Grantham, de Saint-Germain-de-Grantham, de Saint-Cyrille-de-Wendover et de Saint-Guillaume utilisent cet outil réglementaire.

5.3 - Utilisation des données de l'inventaire

Comme on l'a vu précédemment, une des caractéristiques du logiciel d'inventaire Minesko est de pouvoir faire des rapports statistiques variés. Il est ainsi possible de bâtir une réglementation tenant compte des différentes particularités associées aux biens patrimoniaux répertoriés. Ainsi, on peut constater une forte présence de certains éléments architecturaux et vouloir en assurer la protection ou encore relever la présence de certains éléments très rares et vouloir en assurer la préservation.

Les données relatives aux biens patrimoniaux répertoriés dans le cadre de l'inventaire (bâtiments, croix de chemin, cimetières, paysages et ponts) pourront donc aider à identifier et à bonifier les données actuelles de la MRC et des municipalités autant au chapitre des zones patrimoniales que de l'identification des différents biens d'intérêt. La MRC prévoit d'ailleurs proposer aux municipalités rurales un canevas de base pour assurer la protection du patrimoine. Deux outils sont privilégiés, soit le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) et la citation municipale.



Voici un tableau synthèse des mesures actuelles prises dans la MRC et du potentiel pour les municipalités rurales d'en faire davantage en matière de protection.

État de situation en termes de protection en milieu rural					
Municipalité	Mesures (plan d'urbanisme)	Biens identifiés (plan d'urbanisme/inventaire)	Nombre de biens cités	Ensemble patrimonial (schéma)	Zone patrimoniale (PIIA)
Durham-Sud	oui	5/84	0	possible	possible
L'Avenir	oui	9/97	0	oui	possible
Lefebvre	non	0/46	0	non	citation
NDBC (par.)	non	0/25	0	non	citation
NDBC (vil.)	non	0/17	0	non	citation
St-Bonaventure	non	0/49	0	possible	possible
St-Cyrille-de-Wendover	oui	4/78	5	oui	oui
Ste-Brigitte-de-Saults	non	0/36	0	possible	possible
St-Edmond-de-Grantham	oui	1/46	1	oui	possible
St-Eugène	oui	10/55	1	oui	possible
St-Félix-de-Kingsley	oui	3/81	1	oui	possible
St-Germain-de-Grantham	oui	13/67	1	oui	possible
St-Guillaume	oui	11/131	1	oui	oui
St-Lucien	non	0/36	0	non	citation
St-Majorique-de-Grantham	non	0/16	0	non	citation
St-Pie-de-Guire	non	0/31	0	non	citation
Wickham	oui	2/40	0	oui	possible

Nous réaliserons au cours de l'automne 2011 et de l'hiver 2012 un rapport détaillé pour chacune des 17 municipalités rurales de la MRC. Nous inviterons celles-ci à en faire un outil de référence afin de les aider à mettre en place des mesures qui touchent le patrimoine local.

6 - Actions et stratégies en matière de patrimoine

Plusieurs avenues s'offrent aux municipalités en ce qui a trait aux différentes actions et stratégies pour assurer la connaissance et la protection du patrimoine mais également sa mise en valeur. Dans la mesure où un bien patrimonial ne peut être utilisé ou mis en valeur, il perd son intérêt pour la conservation. Les ressources humaines et matérielles étant limitées, une bonne stratégie de mise en valeur débute par l'identification de la vocation d'un bien culturel qui donne ensuite un sens à sa conservation. Les sections suivantes traiteront des différentes stratégies à mettre en place à la suite du travail de connaissance qui vient d'être réalisé et des échanges effectués avec les propriétaires, les municipalités et le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine dans le cadre du projet d'inventaire.

6.1 - Sensibilisation

La sensibilisation est un élément important d'une stratégie visant à assurer la pérennité de nos richesses patrimoniales. La MRC de Drummond a d'ailleurs amorcé ses actions en patrimoine en 2006 par des rencontres de sensibilisation avec les élus et les fonctionnaires municipaux ainsi qu'avec les citoyens et les propriétaires de biens. Il est important de poursuivre dans cette veine au cours des prochaines années et d'étendre les activités de même que les outils de sensibilisation à d'autres intervenants du domaine du patrimoine comme, par exemple, les vendeurs de matériaux de construction, les entrepreneurs, les architectes ou encore les assureurs. Une méconnaissance et un manque de sensibilité aux biens patrimoniaux donnent parfois des résultats assez désastreux pour certaines interventions.

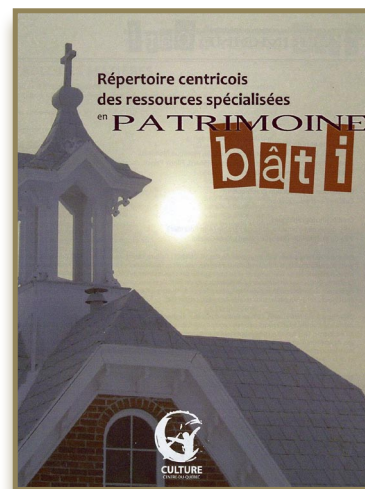


6.2 - Expertise et ressources

Lors de ce vaste exercice d'acquisition de connaissances en matière de patrimoine, on a vite constaté le manque d'expertise et de ressources dans la région. Nos discussions avec différents propriétaires et les responsables municipaux nous ont permis de constater que la volonté de faire des interventions de qualité était là, mais que l'expertise et la connaissance du domaine sont problématiques.

Pour répondre à la problématique de l'expertise en matière de patrimoine, des outils ont donc été créés. Par exemple, à l'initiative de la responsable du patrimoine à la Ville de Victoriaville, les agents culturels des cinq MRC du Centre-du-Québec ont conçu un bottin de ressources spécialisées en patrimoine afin d'aider les propriétaires de biens patrimoniaux à trouver les bonnes ressources et l'expertise nécessaire aux travaux qu'ils souhaitent réaliser. Le bottin est disponible sur le site internet de la MRC de Drummond au www.mrcdrummond.qc.ca/Web/Page.aspx?id=195.

À l'automne 2011, un autre outil très important sera publié par la MRC de Drummond. Il s'agit d'un guide sur l'architecture patrimoniale. En plus de présenter les styles architecturaux que l'on retrouve sur le territoire, quelques éléments importants à conserver et à entretenir, que ce soit certains détails architecturaux, les ornements, les formes de toit, la symétrie, etc., y sont identifiés. Aussi, une liste de documents de référence et un glossaire sont intégrés au guide pour ceux qui veulent aller plus en détail dans les divers aspects traités. Nous pourrions ainsi fournir aux propriétaires de bâtiments patrimoniaux et aux municipalités un guide fort utile avant d'effectuer certains travaux. Il s'agit d'un document d'une



facture graphique intéressante pouvant aussi servir d'outil de sensibilisation et de mise en valeur de notre patrimoine. Le guide sera également disponible sur le site internet de la MRC au www.mrcdrummond.qc.ca.

Une tentative de regrouper des propriétaires de bâtiments anciens au Centre-du-Québec a été faite en 2009 et, après environ un an de fonctionnement, le manque de temps à investir par les membres du regroupement pour faire vivre celui-ci et pour le développer a conduit à l'arrêt des activités. Il s'agit d'un projet qui pourrait renaître, car l'échange d'informations est le principal mode d'acquisition des connaissances en matière d'intervention sur les bâtiments pour les propriétaires de ceux-ci.

Parmi les actions qui peuvent être mises en place assez facilement et sans coûts importants figure la formation, qu'elle s'adresse directement aux propriétaires ou encore aux différents intervenants du secteur (entrepreneurs, vendeurs de matériaux, architectes, assureurs, etc.).

6.3 - Aide financière

Le besoin d'aide financière est aussi un élément qui ressort souvent des différentes discussions avec les propriétaires de biens patrimoniaux et avec les municipalités. Un premier constat en matière de soutien financier pour les interventions en patrimoine est que les programmes sont très volatils, c'est-à-dire qu'ils naissent et meurent rapidement ou encore qu'ils sont souvent modifiés par le gouvernement. Parmi les mesures disparues, le Programme de conservation du patrimoine de la Société d'habitation du Québec (SHQ) a donné d'excellents résultats dans plusieurs milieux, comme au centre-ville de Drummondville. Malheureusement, la SHQ a abandonné ce programme.

Le joueur majeur en matière d'aide financière pour des interventions sur le patrimoine est le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, par l'intermédiaire de son Fonds du patrimoine culturel québécois.

Le programme porte le nom de *Volet 2- Bâtiments, sites et ensembles d'intérêt patrimonial significatif*. Selon les caractéristiques du programme consultées en août 2011, on mentionne concernant les biens admissibles :

« La priorité sera accordée aux biens culturels ou aux territoires de l'une ou l'autre des catégories suivantes :

- Biens culturels (terrains et bâtiments) ou territoires protégés par une municipalité en vertu de la Loi sur les biens culturels ou d'une autre loi.
- Biens et secteurs présentant un intérêt patrimonial particulier :
 - » désignés dans un plan d'urbanisme et assujettis à des mesures visant leur conservation;ou
 - » devant faire l'objet d'une évaluation qualitative au moment d'une demande de permis municipal (plan d'implantation et d'intégration architecturale, PIIA);ou
 - » suscitant une attention particulière de la part d'un conseil municipal (programme particulier d'urbanisme, PPU).

Un énoncé décrivant et présentant la valeur patrimoniale et les éléments caractéristiques des biens sera exigé. Un carnet de santé faisant état des besoins et des travaux à effectuer devra aussi être fourni pour chaque projet ». Ainsi, tout propriétaire d'un bien peut faire sa demande directement auprès du ministère de la Culture s'il est admissible selon les critères mentionnés précédemment.

Parallèlement à ce programme, il existe des ententes de partenariat signées entre le ministère de la Culture et des municipalités du Québec afin de se doter d'une enveloppe budgétaire consacrée en partie à la restauration du patrimoine. Plusieurs millions de dollars sont donc investis en patrimoine dans des villes comme Trois-Rivières et Lévis, par exemple. Selon un agent du bureau régional du Ministère à Trois-Rivières, une directive ministérielle stipule que seules les villes possédant un arrondissement historique peuvent demander à signer ce type d'entente

de partenariat pour le moment. La MRC de Drummond a tout de même fait parvenir une lettre au Ministère lui indiquant son intention de négocier éventuellement un accord de cette nature.

6.4 - Mise en valeur

Plusieurs régions et villes du Québec ont développé des outils visant la mise en valeur de leurs richesses patrimoniales, que ce soit des circuits patrimoniaux, des prix du patrimoine, des répertoires en ligne donnant accès à certaines données patrimoniales, des monographies et ouvrages décrivant certains biens plus importants, des brochures présentant différents aspects, des produits dérivés, etc.

Dans le cas de la MRC de Drummond, nous souhaitons d'abord acquérir les connaissances et offrir ressources et expertise aux municipalités et propriétaires de biens avant de créer des outils de mise en valeur de nos richesses. Le seul projet de mise en valeur prévu au plan d'action en culture 2011-2013 de la MRC est la création d'un site internet consacré au patrimoine de la MRC en 2013. D'abord conçu comme un outil de référence en matière de patrimoine, il pourra néanmoins servir également à la mise en valeur de nos richesses patrimoniales.



7 - Conclusion et remerciements

Bien que le travail réalisé, dont on présente ici quelques faits saillants, se soit étalé sur plusieurs années, le patrimoine est un secteur qui demande une attention de tous les instants afin d'en assurer la pérennité à titre de témoin de notre histoire et de notre identité culturelle. Le patrimoine n'est pas un objet que l'on fixe dans le temps, mais quelque chose qui doit être utilisé pour les besoins d'aujourd'hui et de demain. Le travail d'inventaire comme tel est exhaustif mais il est certain que d'autres biens que nous n'aurions pas repérés pourront s'y ajouter et d'autres disparaîtront à cause de leur abandon, de leur démolition ou encore d'une transformation trop radicale amenant la perte de valeur patrimoniale.

Nous souhaitons donc que toute cette connaissance accumulée sur nos richesses patrimoniales puisse maintenant servir à les faire connaître, les protéger et les mettre en valeur. Pour ce faire, nous devons cependant mettre en place les outils, les services et l'expertise nécessaires à la réalisation de nos objectifs. Les propriétaires de biens culturels sont les principaux intervenants sur nos richesses; il faut leur fournir un maximum d'informations et de soutien. Tout cela ne peut pas être assumé seulement par la MRC. D'autres organisations, tels les municipalités et les différents ministères, doivent aussi accomplir une part des actions à entreprendre.

La MRC de Drummond tient à remercier les nombreuses personnes et organisations qui ont contribué à la réussite du projet d'inventaire patrimonial et sans qui cette masse de renseignements et de données n'aurait pu être colligée et livrée aux municipalités :

- Les propriétaires des biens culturels qui, tout au long du processus, nous ont alimentés d'informations relatives à leurs biens ou encore à leurs différents besoins et préoccupations;
- Nos principaux partenaires financiers que sont le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec, par l'entremise d'une entente de développement culturel, la SDED (CLD Drummond), par l'entremise du Fonds de la ruralité, et le gouvernement du Canada, par l'entremise du programme Carrière-été;
- La Corporation Rues principales de Drummondville, par l'entremise de son chargé de projet François Beaulieu et de son directeur Guy Drouin, qui a participé à la conception et à la réalisation du logiciel d'inventaire Minesko;

-
- La Société d'histoire de Drummond, plus particulièrement Yolande Allard, Véronique Lampron, Jason Thiffault et la directrice Hélène Vallières, pour la réalisation des textes historiques sur chaque municipalité et la recherche de photos et cartes anciennes dans les archives et lors de rencontres avec les propriétaires;
 - La firme Demers Pelletier Architectes, plus particulièrement Robert Pelletier et Caroline Boies, pour l'analyse architecturale et l'évaluation de la valeur patrimoniale de chaque bâtiment;
 - Les préposés à l'inventaire Marie-Claude G. Leclerc, Guy Cusson et Yan Descheneaux qui ont parcouru tout le territoire de la MRC durant l'été 2009 pour repérer et documenter nos richesses patrimoniales;
 - Les nombreux citoyens des municipalités inventoriées qui ont agi à titre de personnes-ressources auprès de la Société d'histoire afin de fournir des informations historiques pertinentes sur les différents biens répertoriés;
 - L'informaticien Éric Côté, qui a su traduire nos besoins en matière d'inventaire patrimonial en créant un logiciel y répondant adéquatement;
 - La Direction de la Mauricie-Centre-du-Québec du ministère des Transports, plus particulièrement Lévis Leblond, pour le partage d'informations et de connaissances;
 - L'Agence de géomatique du Centre-du-Québec pour la réalisation des cartes géoréférencées positionnant chacun des biens répertoriés pour chacune des municipalités;
 - Les employés du Service d'évaluation de la MRC de Drummond, Lyne Lampron et Louise Auger, qui ont permis d'intégrer les informations dans les outils de gestion municipale et, surtout, qui effectuent la tenue à jour des informations relatives aux biens patrimoniaux répertoriés, ainsi que l'aménagiste Lucien Lampron et l'urbaniste Jean-Philippe Langlois pour leurs judicieux conseils;
 - L'entreprise Communication Jean Dufresne pour la révision et la mise en page de ce document.

8 - Bibliographie

- Carpentier, Paul, « Les croix de chemin : au-delà du signe », Ottawa, Musées nationaux du Canada, Centre canadien d'études sur la culture traditionnelle, 1981, Dossier no 31, pp., 138, 141 et 347 à 378.
- Ministère des Transports du Québec, « Orientation ministérielle sur l'identification et la gestion des ponts à valeur patrimoniale », Québec, 2005.
- Paquette Sylvain, Poullaouec-Gonidec Philippe, Domon Gérald et Chaire en paysage et environnement de l'Université de Montréal, « Guide de gestion des paysages au Québec. Lire comprendre et valoriser le paysage », Québec, 2008.
- Site web du ministère des Transports du Québec : www.mtq.gouv.qc.ca.

9 - Annexes

9.1 - Carte de la MRC de Drummond



9.2 - Données relatives aux territoires pour chaque municipalité de la MRC de Drummond

Municipalité	Population (2011)	Année de fondation (civile)	Superficie totale (km ²)	% Périmètre urbain	% boisé (2002)	agricole (2010)	% agricole (2010)	Richess foncière unif. (millions \$) (2011)
Drummondville	71117	1815	249,8	24,66	48,1	70,0605	28,05%	5 097,8
Durham-Sud	1066	1863	92,02	1,0	46,4	55,0005	59,8%	80,6
L'Avenir	1291	1862	96,47	0,7	47,9	53,1871	55,1%	106,8
Lefebvre	849	1922	65,75	0,8	61,5	26,7456	40,7%	63,8
Notre-Dame-du-Bon-Conseil p	907	1896	86,42	0,2	41,7	50,9762	59,0%	98,9
Notre-Dame-du-Bon-Conseil v	1453	1896	4,22	49,1	23,2	n/d	n/d	82,7
Saint-Bonaventure	1008	1856	78,83	0,6	36,3	50,5972	64,2%	99,7
Saint-Cyrille-de-Wendover	4412	1869	112,24	0,9	35,5	58,2788	51,9%	293,0
Saint-Edmond-de-Grantham	696	1917	48,79	1,5	42,6	30,6816	62,9%	73,6
Saint-Eugène	1161	1879	76,37	0,6	32,5	49,2798	64,5%	116,1
Saint-Félix-de-Kingsey	1488	1860	125,38	0,7	39,2	83,2004	66,4%	129,1
Saint-Germain-de-Grantham	4411	1856	86,29	3,5	21	61,4662	71,2%	370,7
Saint-Guillaume	1573	1842	86,83	1,0	14,3	75,0775	86,5%	150,0
Saint-Lucien	1617	1907	113,61	0,4	68,8	29,4074	25,9%	134,1
Saint-Majorique-de-Grantham	1227	1888	57,26	1,3	47,7	26,6925	46,6%	110,5
Saint-Pie-de-Guire	452	1866	52,34	0,4	29,8	38,0423	72,7%	56,5
Sainte-Brigitte-des-Saults	783	1863	69,23	0,8	23,3	59,7965	86,4%	84,9
Wickham	2530	1864	97,72	2,1	49,3	58,3491	59,7%	193,2
MRC de Drummond	98041	n/a	1599,57	4,85	41,6	876,8392	54,8%	7 341,9

Nos partenaires :

